



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

**Concours : CAPLP externe**

**Section : langues vivantes - lettres**

**Option : allemand - lettres**

Rapport de jury présenté par :  
Rémy CORTELL  
Inspecteur de l'Éducation nationale  
Président du jury

Laurence KANOUTÉ  
Inspectrice de l'Éducation nationale  
Vice-présidente du jury

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## **Sommaire**

Observations sur la session 2025 .....	page 3
Remerciements .....	page 4
Bilan chiffré.....	page 5
Epreuves de concours pour la session 2025	

### **PARTIE 1 : Rapports sur les épreuves écrites d'admissibilité**

- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'allemand..... page 6
- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres..... page 10

### **PARTIE 2 : Rapports sur les épreuves orales d'admission**

- Epreuve de leçon dans la valence allemand .....
- Epreuve de leçon dans la valence lettres .....
- Epreuve d'entretien avec le jury.....

Annexes.....page 42

- Sujets d'admission Allemand
- Sujets d'admission Lettres

## Observations sur la session 2025

La session 2025 du CAPLP externe allemand-lettres a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes avec des épreuves écrites et orales organisées aux dates prévues. Notons que le CAFEP-CAPLP allemand-lettres (enseignement privé) n'a pas été ouvert cette année.

Force est de constater que la tendance observée au cours des années précédentes relative à la baisse d'attractivité du CAPLP allemand-lettres, et en particulier depuis 2021, s'est confirmée en 2025. Ce fait intervient dans un contexte commun à l'ensemble des concours de recrutement de professeurs mais il affecte d'autant plus les concours de petite taille.

Si dix-neuf candidats se sont inscrits au concours, seuls quatre ont composé le jour des épreuves écrites et trois d'entre eux ont été déclarés admissibles. Parmi ceux-ci, l'un a choisi de se désister à la suite de son admission au CAPLP interne. La candidature d'un autre a été déclarée irrecevable car elle ne justifiait pas de la condition de diplôme. Seul un candidat s'est donc présenté aux épreuves d'admission, et sa prestation n'a pas permis de le déclarer admis.

Une des conséquences de la réduction du nombre des candidats est la difficulté, au moment de rédiger le rapport de jury, de dégager des lignes de crête significatives. Quatre copies corrigées et un candidat entendu lors de l'épreuve orale ne constituent pas une base d'analyse véritablement robuste. Toutefois le rapport présenté cette année entend bien apporter une aide aux candidats à venir.

Le jury renouvelle les alertes précédentes. Malgré toutes les qualités personnelles des candidats qui ont présenté les épreuves, des inquiétudes demeurent quant au niveau académique observé, particulièrement en français. Les prestations, quelle que soit l'entrée - littérature, grammaire ou pédagogie - ne sont pas toujours à hauteur de l'attendu. Des fragilités ont pu être observées dès la correction des copies de l'épreuve écrite. Le caractère bivalent du CAPLP allemand-lettres nécessite une préparation approfondie dans les deux valences. Il convient de l'écrire encore et toujours.

La petite taille de ce concours ne doit pas faire oublier son importance pour le maintien de l'enseignement de l'allemand dans les établissements de la voie professionnelle, un maintien dont les enjeux sont la diversité de la carte des langues et les opportunités de mobilité dans les pays germanophones, garantie d'une meilleure insertion professionnelle des lycéens qui préparent un CAP ou un baccalauréat professionnel.

## **Remerciements**

Le CAPLP allemand-lettres a suivi cette année à Bron le CAPES externe d'allemand pour ses épreuves orales. Le personnel du Lycée Professionnel Tony Garnier a réservé aux membres du jury et au candidat un accueil dont il faut souligner le grand professionnalisme. Que Monsieur le Proviseur et ses équipes trouvent ici l'expression de la reconnaissance des acteurs du concours. Le jury, singulièrement son directoire, a pu aussi compter à toutes les étapes sur l'accompagnement attentif de la Direction générale des ressources humaines. Ainsi, la bonne tenue de cette session 2025 résulte comme l'an dernier d'un fort engagement collectif. Il reste au jury à inviter les candidats ajournés à poursuivre leurs efforts en vue de la session 2026.

## Bilan chiffré de la session 2025

Sessions	CAPLP externe							CAFEP-PLP externe						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Postes	5	5	5	5	5	5	3	1	1	1	1	1	1	/
Inscrits	48	35	43	13	11	11	19	14	8	9	8	5	5	/
Présents à l'écrit	11	15	16	4	5	2	4	4	1	0	1	2	3	/
Admissibles	11	5	10	3	4	2	3	3	/	0	1	2	1	/
Barre d'admissibilité	7,88	/	7,50	7,75	8,75	9,25	7	7,75	/	/	10	9,75	12	/
Barre d'admission	10,04	10,38	9,17	10	11,33	10,27	/	13,30	10	/	/	11,67	11,52	/
Admis sur liste principale	5	5	5	3	3	2	0	1	0	0	1	1	1	/
Inscrits sur liste complémentaire	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	/

## Partie 1 : épreuves écrites d'admissibilité

### 1.1 Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de langue vivante (allemand)

Rapport établi par Frédéric CHABOCHE et Odile PAGEAUX

#### Définition de l'épreuve

Le candidat est invité dans un premier temps à produire en langue vivante étrangère une analyse critique de documents dans la langue concernée et, le cas échéant, de documents iconographiques se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec les programmes d'enseignement de langues vivantes étrangères des classes de CAP et de baccalauréat professionnel.

Il construit et présente dans un second temps en français une séquence pédagogique en réponse à un sujet ou des consignes données par le jury. L'appareil de questionnement vise à amener le candidat à prendre en compte les besoins linguistiques et culturels des élèves ; il comporte l'étude d'un fait de langue en vue de son application didactique<sup>1</sup>.

#### Remarques générales

Si ces remarques s'appliquaient déjà pour la session 2022, qui a vu la première mise en œuvre des nouvelles modalités du concours, ainsi que pour les sessions 2023 et 2024, nous invitons cependant les futurs candidats à consulter également les rapports de jury des sessions antérieures, car ils proposent des pistes et des aides toujours utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

#### Présentation du sujet :

**Le dossier est composé de cinq documents :**

→ **Quatre documents textuels**

Autour de l'idée des femmes allemandes et de leur rapport au travail et à la vie de famille : une interview de Ursula von der Leyen, tirée du quotidien *Die Welt* et publiée en 2004, un texte informatif extrait du site internet *Geolingo*, une étude chiffrée tirée du site officiel de l'office allemand de la statistique et publiée en 2024, la présentation d'une émission de radio intitulée *Lebenszeit* diffusée en 2014 sur *Deutschlandfunk*, une interview de Christine Bergmann extraite du magazine féministe *Emma* et parue en 2019.

→ **Des documents iconographiques**

Un ensemble de documents iconographiques autour de l'idée de *Rabenmutter*.

---

<sup>1</sup> Cf. la définition des épreuves du concours sur le site [devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr) :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-caplp-externe-et-du-cafep-caplp-section-langues-vivantes-lettres-685>

## **Commentaire en allemand**

La consigne invite les candidats à commenter l'ensemble des documents en les croisant et en mobilisant leurs connaissances personnelles sur la situation des femmes allemandes, à travers les dernières décennies, dans leur rapport au travail et à la famille. Le commentaire demeurait libre et laissait ainsi au candidat le choix du plan et des thèmes à développer. Or celui-ci s'est souvent réduit à une série de paraphrases ou à la simple juxtaposition de citations extraites des textes ou des documents commentés au fil de l'eau.

De plus, même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, leurs productions écrites se sont révélées pour certaines peu ou pas assez satisfaisantes compte tenu d'un niveau de langue très faible voire insuffisant.

## **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur les questions sociétales, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique pour l'épreuve d'allemand. Néanmoins les candidats sont invités à mobiliser des connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles. Ainsi le jury invite-t-il les futurs candidats à consolider leur culture générale de germaniste, à s'entraîner à mobiliser leurs connaissances à bon escient afin d'éviter de donner l'impression d'un étalage intempestif de références, parfois éloignées du sujet et peu pertinentes.

## **Élaborer un plan**

Lors de cette session, les candidats ont respecté l'annonce de leur plan et proposé pour la plupart un développement structuré et cohérent. Cependant, pour certaines copies, si l'introduction est correcte, tant du point de vue méthodologique que linguistique, le développement devient confus et brouillon. Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr* ! Le jury observe par ailleurs que des copies restent sans conclusion ou avec une conclusion inachevée. Les candidats doivent également veiller, dans un souci de clarté, à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Il convient ainsi de laisser un espace entre les différentes parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. Il est par ailleurs inutile de recopier la consigne. La question ayant été posée de façon ouverte, les candidats avaient toute latitude pour proposer le plan de leur choix, pour peu que celui-ci s'avère pertinent. Mais souvent le jury a constaté beaucoup de paraphrase sans véritable analyse du sujet, et de nombreuses généralités sans lien avec la thématique.

## **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La qualité de la langue est fondamentale dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs d'allemand. Le jury constate que les connaissances de base ne sont pas toujours acquises. Ces difficultés linguistiques sont multiples : étroitesse des champs lexicaux disponibles, nombreuses erreurs orthographiques et manque de maîtrise des outils grammaticaux. Elles desservent l'expression et la compréhension de la copie. La lecture devient alors fastidieuse et cela nuit à la valorisation d'éléments

d'analyse pertinents. D'autre part, un registre de langue « spontané », voire familier, ne peut correspondre à celui attendu à l'écrit. Rappelons également qu'il est important d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie (lisibilité de l'écriture, absence de ratures, etc.). Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les futurs candidats à :

- tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports des sessions précédentes ;
- lire des textes en allemand de nature la plus variée possible ;
- saisir toutes les opportunités de pratiquer la langue à l'oral et à l'écrit.

### **Pistes d'exploitation**

Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent. Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, etc.), et qu'il rédige dans un allemand correct.

### **Quelques pistes de réflexion**

Les candidats pourront, par exemple, s'appuyer sur l'analyse réflexive développée par Ursula von der Leyen dans l'interview publiée par *Die Welt* en 2004 (doc. A), et croiser ces éléments avec les informations recueillies dans les autres documents et/ou leurs connaissances personnelles.

**Le document A** est une interview de Ursula von der Leyen de 2004.

Le grand quotidien allemand *Die Welt* publie une interview de celle qui est alors ministre de la famille, de la condition féminine et de la jeunesse. U. von der Leyen s'exprime sur la situation des femmes en Allemagne au regard de leur place dans le monde professionnel et de leur situation de mère. Elle prône des solutions économiques comme les emplois à temps partiel ou le télétravail, de même que la formation d'assistantes maternelles pour permettre aux femmes de concilier sereinement emploi et vie de famille. (Nota : von der Leyen est mère de sept enfants).

**Le document B** est un texte informatif qui explique l'origine de l'expression et la signification "Rabenmutter".

Ce texte est en ce sens intéressant puisqu'il offre la possibilité au candidat qui ne connaîtrait pas cette expression de pouvoir travailler plus avant le sujet.

En termes d'exploitation pédagogique, le document est également intéressant puisqu'il fait référence à d'autres expressions idiomatiques allemandes qui peuvent être travaillées avec les élèves.

**Le document C** est une étude récente (mai 2023) menée par l'office fédéral de la statistique. Il présente l'évolution des chiffres relatifs à la proportion de femmes ayant des enfants et exerçant un métier. Cette étude fait écho aux propositions de U. von der Leyen et montre les effets de la politique familiale, notamment avec les possibilités de garde des jeunes enfants.

**Le document D** est la présentation d'une émission de radio de 2014 qui s'intéresse au modèle familial de la femme au foyer et le défend. Les auditeurs et les auditrices peuvent réagir.

**Le document E** présente des documents iconographiques autour de l'idée de "Rabenmutter".

L’affiche d’une série sortie sur une chaîne allemande en 2016, la première de couverture d’un essai autour de ce thème, une affiche de 1956 alertant sur la condition des enfants dont la mère travaille, un dessin humoristique présentant l’achat d’une tenue de soirée au motif “Raben” pour une femme qui souhaite un soir s’absenter de son foyer, enfin, un dessin humoristique présentant la tyrannie d’un enfant devenu adulte face à sa mère qu’il considère comme indigne, car elle voudrait le voir travailler.

**Le document F** rend compte de la position de Christine Bergmann, née en 1939 à Dresde, ancienne maire de Berlin et ministre aux affaires familiales, aux femmes et à la jeunesse de 1998 à 2002. Elle évoque de façon plutôt positive la situation que connaissaient les femmes et les mères en RDA dans le monde du travail.

## **Présentation en français d’une séquence pédagogique**

### **Rappel des consignes**

Pour rappel, le candidat doit élaborer et présenter en français une séquence pédagogique pour une classe de première baccalauréat professionnel mobilisée pour participer à un projet pluridisciplinaire autour de la Journée internationale des Droits des Femmes. Le niveau des élèves en allemand est hétérogène, du niveau A2 à B2 du CECRL.

Pour ce faire, le candidat devra prendre en compte les consignes indiquées dans le sujet, à savoir :

- analyser les potentialités didactiques des différents documents ;
- étudier la diversité des marqueurs temporels dans le document A et proposer une manière de les aborder et de les exploiter dans une perspective actionnelle avec les élèves ;
- présenter un projet éducatif et montrer comment les besoins linguistiques et culturels des élèves seront pris en compte ;
- décrire en particulier les étapes essentielles du projet et la façon dont sont évalués les acquis des élèves à l’issue de ce parcours pédagogique.

### **Les attentes du jury**

Il est utile de rappeler que le jury n’attend pas de proposition précise devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé, que toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL visé, la classe de lycée professionnel et le scénario pédagogique proposés.

Les candidats ne sont pas tenus de prendre en compte tous les documents attendus. Il serait néanmoins pertinent d’annoncer en premier lieu quels documents sont retenus et d’en expliciter les potentialités didactiques.

Les copies des candidats témoignent de connaissances pédagogiques et didactiques avérées. Les critères formels d’un projet pédagogique sont souvent respectés : annonce d’une tâche finale, projet décliné en étapes, objectifs linguistiques et culturels intégrés, évaluation. Certains candidats ont proposé des formes sociales de travail diversifiées (travail en îlots, pédagogie différenciée), ainsi que des tâches finales adaptées.

La lecture des projets pédagogiques appelle cependant les observations suivantes :

Les candidats ont souvent effectué une lecture superficielle des documents, sans les mettre en lien et les articuler de façon cohérente au service d'un projet. Ils n'ont pas pu les exploiter de façon pertinente et se sont contentés de commenter les documents du corpus sans véritablement les analyser.

Le jury regrette que le fait de langue ne soit pas toujours pris en compte ou, s'il l'a été, il n'a pas été intégré dans une perspective actionnelle, perdant ainsi du sens.

La finalité du projet et les compétences à acquérir, tant linguistiques que culturelles, n'ont pas été identifiées et formalisées. Les besoins des élèves ont été insuffisamment pris en compte et exploités au travers d'activités d'apprentissage et d'entraînement, les tâches communicatives sont peu développées ou déconnectées du projet final, rendant la démarche abstraite.

Les étapes ne comprennent pas de dynamique ni de progression dans l'apprentissage des outils culturels et linguistiques.

Le projet se réduit souvent à un catalogue d'activités grammaticales et lexicales superposées sans lien réel.

Les acquis des élèves et la tâche finale ne sont pas toujours évalués.

Le projet ne se réfère pas toujours au programme en vigueur en baccalauréat professionnel.

## **1.2 Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres**

Rapport établi par Jean-Pascal DUFLOS et Sanah JASSIN

### **1.2.1 Les modalités de l'épreuve**

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve d'admissibilité : « A partir d'un dossier constitué de plusieurs textes littéraires appartenant ou non à une même œuvre et éventuellement d'œuvres iconographiques et de supports pédagogiques (extraits de manuels, travaux d'élèves, etc.) se rapportant à un des objets d'études des programmes de l'enseignement professionnel, le candidat est mis en situation :

- de proposer une présentation d'ensemble du dossier et des pistes d'analyse et d'interprétation d'un de ces textes littéraires indiqué par le jury ;
- de traiter une question de langue se rapportant à ce texte ;
- d'inscrire l'étude de ce même texte, à partir d'une consigne du jury, dans une séquence pédagogique qu'il lui reviendra d'expliquer, et qui comprendra obligatoirement un travail sur la langue avec les élèves. ».

Les 20 points sont répartis comme suit : 6/6/8.

« Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe) ».

La durée de cette épreuve est de six heures.

### 1.2.2 Attentes et conseils

L'épreuve comporte désormais trois consignes. Le jury invite les candidats à numéroter les pages avec soin et à séparer les réponses à ces trois consignes. Il n'est cependant pas nécessaire de recopier les questions.

D'un futur professeur, il est attendu la capacité de rédiger une copie soignée, aérée, dont la présentation générale et la graphie ne font pas obstacle à la lecture et à la compréhension. Ainsi les réponses doivent-elles apparaître structurées en paragraphes marqués par des retraits et des blancs typographiques. A l'inverse, il n'est pas opportun de laisser de trop longs espaces entre les parties effectivement rédigées. Les correcteurs ont apprécié les copies qui offraient la possibilité d'une lecture fluide, balisée par des transitions, des connecteurs logiques et l'énoncé d'idées directrices. Cette capacité de rédaction doit permettre aux candidats de présenter *in fine* une copie dont la longueur est adaptée aux exercices demandés. Il apparaît peu vraisemblable de pouvoir répondre en quatre ou cinq pages seulement. S'entraîner à la rédaction, s'entraîner à une forme d'endurance et de continuité rédactionnelle, est ainsi un indispensable de la préparation.

Les professeurs d'allemand-lettres ont pour certains vocation à enseigner le français autant que l'allemand. Le concours de recrutement est l'occasion de vérifier les acquis langagiers et linguistiques qui fonderont leur autorité académique, sans préjuger de la formation en français qu'ils recevront ultérieurement. Ainsi convient-il de rappeler certaines exigences :

- maîtriser la langue française à l'écrit (syntaxe, orthographe, lexique) est nécessairement attendu ;
- proscrire un niveau de langue familier (vocabulaire de la langue des réseaux sociaux, tournures elliptiques, abréviations...);
- connaître les notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique (conjugaison, accords, structure de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, morphologie) ;
- être entraîné à lire de manière « compétent[e] et critique » des textes littéraires ;
- pratiquer l'explication de texte et le commentaire composé, le plus souvent possible, pour se préparer aux épreuves, écrites et orales, donc à l'approche interprétative des œuvres, textes intégraux ou extraits groupés.

En somme, l'attention des candidats est attirée sur l'importance d'avoir à démontrer leur maîtrise de la langue française (clarté, justesse, précision). Cette langue est discipline académique, matière d'enseignement, mais aussi langue de scolarisation, de culture, d'intégration, et en premier lieu vecteur de la communication pédagogique. Pour le professeur, c'est à la fois une matière d'œuvre précieuse et un outil de travail sophistiqué. Sous-estimer cet aspect du concours de recrutement limite forcément les chances de réussite.

#### 1) Présentation d'ensemble du dossier et pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire

Présentation du dossier

Il s'agit de soumettre au jury sa propre lecture du dossier. L'ensemble des documents qui le composent doivent être brièvement présentés : nature, caractéristiques, thématique, enjeux. Il est attendu des candidats qu'ils identifient ce qui fait la cohérence du corpus, son unité et qu'ils mettent en relation ce dossier avec un cycle, un niveau et un objet d'étude.

La présentation du corpus est parfois négligée avec une entrée *in medias res* sur le premier texte du dossier. Ainsi convient-il de bien faire attention au risque de présentation lacunaire du dossier ou encore et au contraire, à une hypertrophie de cette partie au détriment de l'analyse et de l'interprétation.

Erreurs à éviter :

- oublier ou mettre de côté un ou plusieurs documents ;
- résumer chaque document ;
- débiter l'analyse d'un document ;
- insuffisamment établir la cohérence du corpus ;
- plaquer des savoirs sans en expliciter les liens avec un document au risque de se perdre en digression.

Cette première étape de la consigne est à distinguer de la seconde, en prenant soin de marquer typographiquement par un saut de ligne le passage d'une étape à la suivante pour éviter la confusion entre la présentation du dossier et l'analyse du texte.

#### Pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire

L'exercice consiste à rendre compte à l'écrit de manière structurée et argumentée de ses propres axes d'interprétation du texte identifié par la consigne. Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent tout à la fois sur le sujet du texte (quoi ?), sur la manière dont il est rédigé (comment ?) et sur les enjeux (pourquoi ces choix d'écriture ont-ils été opérés au service du traitement d'un tel sujet ?). Il est attendu qu'ils appuient leurs réflexions sur des indices textuels identifiés, qu'ils en déduisent les effets produits sur le lecteur (la suggestion) pour parvenir *in fine* à une interprétation des intentions de l'auteur.

Conseils :

- Annoter un texte : un geste à acquérir

Pour bien appréhender le texte, le candidat procède à une analyse précise au fur et à mesure de lectures liminaires (prise de notes au recto seulement des feuilles de brouillon). Il repère et isole les éléments signifiants (sens général, sens littéral des passages, implicite suggéré par les choix d'écriture, suggestion des figures et tours). Une telle analyse conduit le candidat à formaliser une problématique littéraire qui questionne à la fois le fond et la forme du texte, et à choisir des axes privilégiés d'interprétation afin de résoudre cette problématique. Il s'agit d'organiser un plan qui reprendra en les combinant toutes les remarques, observations et découvertes notées précédemment (brouillons) afin de révéler les points saillants du texte dans sa forme et dans ses enjeux.

Savoir choisir ses outils d'analyse - il en faut évidemment - est la marque du bon lecteur. Les notions doivent être utilisées à bon escient et surtout bien identifiées dans le texte puis reliées à un axe du commentaire pour faire preuve.

C'est peu à peu en pratiquant que le candidat acquerra cette méthode (en particulier pour cerner la notion de problématique en analyse littéraire) et en maîtrisera le tempo car il est important d'engager la

plus forte efficacité au cours de cette première phase afin de laisser à la phase de rédaction un temps suffisant pour conserver le contrôle et de ne pas écrire dans l'urgence. Le stress conduit à relâcher l'attention donc la qualité de la rédaction.

- Donner du sens à son propos

La réponse donnée à cette nécessité établit en quelque sorte le contrat de lecture avec les correcteurs. Elle s'acquiesce d'une thématique et d'une contextualisation du texte proposé, suivies de l'annonce d'une problématique qui sera le fil conducteur des axes de lecture retenus et présentés ensuite.

Au moment de déterminer la problématique et les axes, quelques erreurs se doivent d'être évitées :

- l'absence pure et simple de problématique : or il est indispensable de transposer le questionnement du professeur en un questionnement accessible aux élèves et susceptible de servir de fil conducteur à une séance ;
- la question passe-partout (« Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ? ») ;
- celle qui conduit à prendre en considération l'ensemble des textes et autres documents proposés dans le dossier alors que la consigne ne porte que sur un seul texte ;
- celle qui consiste à tirer l'analyse et l'interprétation vers la dissertation historique ou sociologique.

Au moment d'arrêter un projet de lecture, de formaliser sa problématique, il convient donc de se garder de vouloir à tout prix retrouver forcément, dans l'étude d'une page, ce que l'on sait par ailleurs des intentions d'un auteur à l'échelle d'un livre ou de l'ensemble de sa bibliographie. Le jour du concours, il s'agit d'interroger précisément quelques paragraphes et non de disserte sur une œuvre, si belle, si patrimoniale soit-elle.

- Construire un développement

Les candidats ont toute latitude pour proposer les axes de lecture de leur choix, pour peu que ceux-ci soient pertinents, c'est-à-dire qu'ils retiennent l'attention des correcteurs et qu'à partir d'eux, se déroule progressivement la démonstration qui prend en charge la problématique. Il n'est donc pas attendu *a priori* de lecture linéaire.

Le développement se compose en conséquence de paragraphes qui déploient les axes de lecture, liés entre eux, et par lesquels la réflexion progresse vers la résolution de la problématique annoncée dans l'introduction. Ces axes, dont le nombre correspond à l'annonce en introduction, se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens.

Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties, de modèle type. Cependant, le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq entrées successives et différentes prend le risque de rédiger un catalogue thématique sans fil conducteur et sans progression vers une interprétation, et donc de se disperser sans réussir à isoler des axes de lecture probants.

La manière de citer des passages d'un texte constitue un point de vigilance. Les citations, choisies pour illustrer les explications, le sont avec un souci de précision. Elles restent mesurées en termes de longueur et de nombre. Elles respectent l'usage des guillemets.

Lire, lire et lire sans cesser de se cultiver. Tel pourrait être le dernier conseil, mais pas le moindre et pas le plus rebutant, aux candidats bien décidés à mettre toutes les chances de leur côté. Lire les œuvres au programme d'abord, mais aussi lire des romans, des recueils de poésie, des pièces de théâtre, selon son goût et les rencontres de papier. Ne pas hésiter à parcourir le plus souvent possible des manuels de lycée général, de LP, des anthologies, des précis, des abrégés. Préparant un concours bivalent, il s'agit moins de viser la spécialisation que d'élargir le plus possible ses repères et ses références littéraires et culturelles.

On attend des candidats qu'ils mobilisent des connaissances techniques propres à la discipline et une solide culture générale, et d'abord en histoire littéraire. Trop réduite, celle-ci interroge sur les qualifications d'un candidat qui devra ensuite répondre devant la classe à la légitime curiosité des élèves. Les références culturelles seront d'autant plus valorisantes qu'elles viendront à bon escient étayer telle ou telle partie du devoir. Les candidats ne sont certes pas tenus à un savoir encyclopédique. Il est toutefois attendu qu'ils sachent par exemple exploiter les marques et indices donnés par le texte et le paratexte.

Erreurs à éviter :

- considérer le texte comme un simple prétexte à restitution de connaissances ;
- coller des citations qui ne retiennent que certains aspects étroitement anecdotiques, sans fil conducteur explicatif ni mise en perspective ;
- paraphraser : reformuler le texte travaillé au risque d'abîmer sa valeur littéraire, celle justement qu'il est question de mettre en lumière ; la paraphrase donne l'illusion de s'approprier la matière du texte mais éloigne en fait du cap à suivre : donner du sens à cette matière textuelle ;
- citer de manière allusive une figure, même rare, sans en exploiter l'usage ;
- manquer de culture générale ou méconnaître l'histoire littéraire : anachronisme, contre-sens, ignorance pure et simple

## 2) Traitement d'une question de langue se rapportant à un texte

Il est bien sûr conseillé de se présenter le jour de l'épreuve en capacité d'identifier et d'analyser des faits de langue. Les candidats doivent noter que la question d'étude de la langue ne consiste pas en une analyse sémantique mais en l'étude d'un fait de langue.

Trop de réponses sont allusives, incomplètes, erronées voire absentes. Il est important que les candidats désireux de mettre toutes les chances de réussite de leur côté ne négligent pas cet aspect de la préparation. Il faut souligner que de nombreux professeurs d'allemand-lettres en exercice dispensent un enseignement de français, que cet enseignement vise à développer chez leurs élèves la compétence de maîtrise de la langue française (poursuite des objectifs du domaine 1 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>2</sup>). Soulignons également que « Maîtriser la langue française à des fins de communication » et « Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement » sont deux compétences inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation<sup>3</sup>. Certes, l'année de formation en INSPE permet de travailler cette matière académique et pédagogique, et de se former, mais il serait illusoire de penser que, de ce fait, « cela peut attendre ».

Il est nécessaire que le temps de préparation au concours soit aussi un temps de remédiation et de mise à niveau pour le futur professeur qui pourra pour commencer prendre appui sur *La grammaire du français. Terminologie grammaticale* par Philippe Monneret et Fabrice Poli, consultable en ligne sur le site Eduscol<sup>4</sup>. Cet ouvrage a pour vocation d'énumérer, de définir et d'illustrer les notions dont la connaissance est requise pour enseigner la grammaire dans les classes des premier et second degrés.

---

<sup>2</sup> <https://eduscol.education.fr/139/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>

<sup>3</sup> <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

<sup>4</sup> <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

### 3) Conception et rédaction d'une séquence pédagogique comprenant un travail sur la langue

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence pédagogique prenant appui sur le dossier en lien avec un des objets d'étude au programme de CAP ou de baccalauréat professionnel.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à exploiter un dossier composé de supports divers tels que des textes littéraires extraits d'une même œuvre, un document iconographique et des documents didactiques afin de les inscrire dans une situation d'enseignement.

#### Démarche

##### Une lecture attentive et problématisée du corpus proposé

Le candidat doit accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit être accessible aux élèves tout en étant complexe, ambitieuse, dans les enjeux qu'elle porte. Elle doit « faire sens », tant comme porteuse d'objectifs d'apprentissage que dans une perspective éducative.

Exemples de problématiques :

- De quelle manière les écrits intimes favorisent-ils le développement de l'identité professionnelle ?
- Comment les œuvres autobiographiques peuvent-elles interroger sur la naissance d'une vocation, le choix d'un métier ?

##### Un projet de séquence

Pour rappel, une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances où vont alterner, se répondre et se compléter des temps forts en termes d'apprentissage consacrés à la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'étude de la langue. L'unité et la cohérence de l'ensemble sont garanties par un projet fédérateur en lien avec une œuvre intégrale ou un groupement de textes et documents.

La séquence proposée doit donc être ancrée dans un objet d'étude et permettre à l'élève de développer une réflexion tout en construisant les quatre compétences visées par l'enseignement des lettres :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer,
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire,
- devenir un lecteur compétent et critique,
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Au fil des séances, des tâches complexes sont proposées. Elles visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes. La mise en lien des textes et documents est fondamentale et les candidats interrogent les finalités du corpus proposé et montrent en quoi il permet d'organiser des situations d'apprentissage formatrices. Ils doivent être en mesure d'expliquer les démarches retenues et d'en formuler les objectifs.

Plusieurs candidats ont su lors de cette session lier le projet de séquence à un niveau de classe, à un objet d'étude et à leurs enjeux et notions-clés. Cela dénote leur ambition de connaître les programmes et de se saisir de leurs enjeux.

Certains candidats ont su reprendre dans leur séquence la question de grammaire en associant le sens à la forme.

## Conseils

Le candidat est invité à mobiliser ses connaissances didactiques au service d'une réflexion sur les apprentissages en français (quatre compétences des programmes). Il doit se demander pour quelles raisons il propose telle ou telle activité. En quoi celle-ci permet-elle de participer à l'acquisition des quatre compétences du programme de CAP et de baccalauréat professionnel ? Il est important de rappeler la nécessité, pour guider les élèves, d'inscrire les activités dans un projet de lecture, d'expression écrite ou orale, en précisant les objectifs d'apprentissage.

Le guidage pédagogique pour les élèves doit être clairement formulé, témoignant d'une maîtrise de la langue correcte dans la rédaction des consignes dont la pertinence et l'efficacité représentent un sujet de réflexion en soi.

Le jury évalue également comment sont pris en compte les acquis et les besoins des élèves. S'il n'est du reste pas attendu en la matière que le candidat développe des solutions totalement novatrices et originales, il est néanmoins dommageable de faire l'impasse sur les notions de différenciation et d'individualisation.

Il convient enfin de proposer un déroulement raisonnable dans un laps de temps réaliste. Pour étudier les textes littéraires et les documents, pour exploiter le corpus en repérant bien sa cohérence, des connaissances littéraires et culturelles sont nécessaires ; les lacunes en termes de culture générale pénalisent les candidats. Mais il s'agit aussi de se confronter aux éléments du corpus en se gardant d'y plaquer des connaissances décontextualisées et des représentations qui risquent d'éloigner des enjeux attachés à celui-ci : enjeux littéraires mais aussi, en la circonstance, enjeux didactiques et pédagogiques.

Plus généralement, le jury a apprécié lorsque les candidats ont pensé à :

- Impliquer les élèves dans la séquence et susciter leur motivation, en permettant à leur sensibilité et leur ressenti de s'exprimer.
- Garder comme cap, au moment de formuler une problématique, d'accompagner les élèves vers la mise en relation des documents du corpus pour comprendre les enjeux de l'objet d'étude : « Devenir soi : écritures autobiographiques ».
- Formaliser une problématique littéraire qui questionne à la fois le fond et la forme du texte et à choisir des axes privilégiés d'interprétation afin de résoudre cette problématique.
- Prendre en compte les acquis des élèves au cours des différentes activités proposées.
- Mesurer la « résistance » éventuelle d'un texte selon le niveau de classe envisagé.
- Mobiliser la question de langue au service du sens du texte.
- Veiller à la continuité des apprentissages, notamment pour améliorer la maîtrise de la langue, à partir d'activités référées aux quatre compétences du programme et articulées entre elles (allers-retours entre dire, lire, écrire).

Enfin le jury a toujours perçu avec grand plaisir l'intention heureuse, comme un supplément d'âme pédagogique, de transmettre un goût personnel pour la littérature, la lecture et le beau langage. Que chaque candidat soit bien assuré que c'est ce qui fondamentalement, indépendamment des impératifs didactiques et techniques structurant les pratiques de classe, donnera sens à son enseignement.

Les principaux défauts repérés par le jury portent sur un manque de réflexion de la part du candidat sur ce qu'il veut faire apprendre aux élèves et comment : absence de problématique, absence d'objectifs d'apprentissage, évaluation déconnectée des objectifs travaillés dans les séances, étude de la langue déconnectée du sens des textes.

Il est également vain de plaquer la question de langue destinée aux candidats dans une séance sans expliquer/justifier la pertinence de proposer cette étude aux élèves.

### 1.2.3 Quelques pistes de correction concernant le sujet traité par les candidats de la session 2025

#### 1. Après avoir présenté l'ensemble du dossier, vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation du n° 2. (6 points)

Afin de répondre aux attentes du jury, la réponse du candidat doit se décomposer en deux parties distinctes.

##### 1 – La présentation du dossier

Le dossier proposé s'inscrit dans l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques » de seconde baccalauréat professionnel.

Il s'appuie, en premier lieu, sur un extrait de l'œuvre autobiographique de Paul Veyne, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas - Souvenirs* paru chez Albin Michel en 2014. Dans ce passage, l'auteur revient sur les événements marquants de sa jeunesse qui ont influencé son choix de carrière.

Les deuxième et troisième documents proposés à l'étude sont des extraits de l'autobiographie, *Les Mots*, de Jean-Paul Sartre parue en 1963. Dans l'incipit (document 3), l'auteur évoque également des souvenirs d'enfance et particulièrement la bibliothèque de son grand-père. On peut y lire la fascination qu'il éprouvait déjà pour le monde des livres. Dans l'extrait suivant, l'auteur raconte sa première expérience d'écriture et retranscrit les sentiments qui l'habitaient alors.

Le quatrième document du corpus provient du récit autobiographique *Enfance* de Nathalie Sarraute paru en 1983. L'autrice y retrace également sa première expérience d'écriture et confie les difficultés qu'elle éprouvait alors.

Le document iconographique est un tableau intitulé *Autoportrait à l'âge de vingt-quatre ans*, réalisé en 1804 par Jean-Auguste-Dominique Ingres et conservé au Domaine de Chantilly. Dans ce tableau intimiste, Ingres se représente de trois-quarts, devant un chevalet, tenant dans sa main une craie dirigée vers une toile vierge. Son regard, interrogateur, est tourné vers le spectateur.

Enfin, le dossier propose une tâche d'écriture autour du thème de la naissance d'une vocation. Il invite les élèves à évoquer les expériences marquantes de leur enfance qui ont suscité leur désir d'exercer un métier. Ils ont pour consigne d'intégrer une photographie illustrant leur parcours.

Ainsi, les documents qui composent le dossier interrogent la naissance d'une vocation. Ils permettent d'étudier la façon dont cet événement fondateur est retranscrit par les auteurs.

##### 2 – Pistes d'analyse et d'interprétation du document 2

*Les pistes d'analyse sont présentées à titre d'exemple et ne sont pas exhaustives.*

Le texte à l'étude est un récit autobiographique extrait de *Les Mots* de Jean-Paul Sartre. L'auteur y relate ses premiers contacts avec la bibliothèque de son grand-père et la relation particulière qu'il y a construite avec les livres dans son enfance.

Comment Sartre use-t-il de la magie des mots pour parer ce souvenir d'enfance et en faire l'écrin de sa naissance d'écrivain ?

Nous verrons d'abord comment Sartre construit autour de la bibliothèque une scène empreinte de vénération et de sacralité, puis comment il décrit son contact avec les livres comme une expérience sensorielle forte. Nous analyserons enfin comment ce texte autobiographique se situe entre évocation authentique d'un souvenir d'enfant et recomposition menée à l'âge adulte.

### **Axe 1 : La bibliothèque du grand-père, un lieu sacré**

- **Un temple protecteur**

Dès les premières lignes, l'auteur met en place une atmosphère mystique et religieuse autour des livres. Ceux-ci sont perçus comme des constructions architecturales solides qui ont traversé les âges et sont appelés à durer indéfiniment, contrairement à l'homme.

Nous retrouvons cette idée dès la première ligne « J'ai commencé ma vie comme je la finirai sans doute... » et à la ligne 8 « ...qui m'avaient vu naître, qui me verraient mourir ».

Ainsi, ce lieu est pour lui garant de protection et de stabilité, aspect qui est mis en exergue par cette comparaison à des « pierres levées » ou « des allées de menhirs », dont la résistance au temps confère un caractère intemporel veillant sur la famille.

- **Les livres, des objets sacrés**

Métaphores « pierres levées », des « monuments », des « menhirs » et champ lexical du sacré « révérais, « sanctuaire », « honorer », « cérémonies », ...

Les livres sont perçus par l'enfant comme sacrés et essentiels à la stabilité de sa famille (« dont la permanence me garantissait un avenir aussi calme que le passé », « Je sentais que la prospérité de notre famille en dépendait »).

L'interdiction de les toucher, si ce n'est de les épousseter une fois par an, souligne cette idée de sacralité et renforce le geste de l'enfant se voyant honoré par leur poussière au bout du doigt (ligne 9).

- **La figure du grand-père sacralisée**

Le grand-père lui-même est décrit comme une figure sacrée procédant à un rituel quotidien (« j'assistais chaque jour à des cérémonies dont le sens m'échappait »). Sartre observait quotidiennement son grand-père tandis qu'il manipulait les livres avec un « air absent » et une « dextérité d'officiant ». Ce rapport du grand-père aux livres est d'autant plus mis en exergue que ce n'est qu'à leur contact qu'il semble doté de cette « dextérité » comme le met en avant l'incise « si maladroit, d'habitude », dans les gestes du quotidien « que ma mère lui boutonnait ses gants ». Cette comparaison du grand-père à un officiant renvoie à l'idée d'une transmission sacrée du savoir qui se réalise par l'observation de l'enfant partagé entre fascination et incompréhension. La grande connivence qu'entretient le grand-père avec eux paraît presque magique lorsqu'elle est dépeinte à travers les yeux de l'enfant : « Je l'ai vu mille fois se lever d'un air absent (...), prendre un volume sans hésiter, sans se donner le temps de choisir, (...) puis, à peine assis, l'ouvrir d'un coup sec « à la bonne page » ».

Les livres peuvent également être perçus comme des moyens d'accéder à ce grand-père qui est la seule figure paternelle de l'auteur. Une figure à laquelle il semble difficile d'accéder comme le souligne la mise en avant en début de phrase de l'adverbe « quelquefois je m'approchais ». Il semblerait que cette relation ait besoin d'une médiation, celle du livre.

Ainsi cette vénération partagée inscrit le jeune Sartre dans sa lignée familiale.

## Axe 2 : Des livres vecteurs d'une expérience sensorielle forte pour le jeune enfant

- Des créatures presque vivantes

Le livre est également présenté comme un objet doté d'une vie intérieure et secrète : « Quelquefois je m'approchais pour observer ces boîtes qui se fendaient comme des huîtres... ». On passe ainsi d'une boîte inanimée à un être vivant par l'utilisation de comparaisons et de termes imagés.

La description des pages, « feuilles blêmes et moisies, légèrement boursoufflées, couvertes de veinules noires », les assimile à un organisme vivant doté d'une circulation sanguine. Organisme qui aurait une vie souterraine, ce à quoi renvoient les termes de « moisies » et « champignon » et la personnification « qui buvaient l'encre et sentaient le champignon ».

Une vie confirmée par l'emploi des verbes « se fendaient », « buvaient », par des participes et formes adjectivales du verbe (« boursoufflées », « couvertes »).

- Des livres qui convoquent les sens de l'auteur

L'auteur évoque les nombreuses sensations ressenties : le toucher (« je les touchais en cachette pour honorer mes mains de leur poussière »), l'ouïe (« il l'ouvrait d'un coup sec en le faisant craquer comme un soulier »), et l'odorat (« qui buvaient l'encre et sentaient le champignon »).

Ne sachant pas encore lire, le jeune enfant qu'il était alors portait attention aux moindres détails qui ornaient les livres, son imagination était sollicitée.

La fréquentation des livres devient ainsi une expérience sensorielle totale.

## Axe 3 : Mise en scène d'un souvenir d'enfance

S'il s'agit d'un récit autobiographique, le souvenir dont il est question dans cet extrait a quelque chose de théâtralisé par l'adulte qui le raconte. Son objectif est, sans doute, bien d'ancrer sa vocation dans le souvenir d'enfance quitte à le parer tant que nécessaire pour en faire l'écrin de la naissance de l'écrivain.

- Un pacte autobiographique qui garantit l'ancrage de la scène dans l'insouciance de l'enfance

Le pacte autobiographique impose à l'auteur d'être le plus sincère possible quand il relate des événements de son passé.

Dans cet extrait, l'auteur se livre à une description imagée de la bibliothèque, des livres ainsi que de son grand-père. Les mots et champs lexicaux employés renvoient à la vision d'un enfant comblant par l'imagination ce qui lui est inconnu. L'auteur recrée un univers enfantin fait de monuments mystérieux et solennels et d'objets inanimés qui prendraient vie. Les choix d'expression soulignent l'ignorance de son jeune âge : « Je ne savais pas trop qu'en faire... », « cérémonies dont le sens m'échappait », « Je ne savais pas encore lire », « je sentais que ».

- Le récit autobiographique, écriture de l'enfance à l'âge adulte

Si le pacte autobiographique repose sur un rapport de confiance mutuelle entre auteur/lecteur, souvent par un engagement de l'auteur à être au plus près des événements vécus, la difficulté de mener cet exercice réside dans le fait que la mémoire peut être défaillante et qu'elle est d'abord affaire de perception. Le processus qui s'engage peut être un choix de reconsidérer, réécrire le passé pour dire quelque chose du présent. Ici c'est identifiable à l'imbrication des propositions permettant une mise en exergue des livres comme traits d'union entre l'enfance et l'âge adulte. En effet, les subordonnées portent le commentaire de l'adulte : « que, déjà, je les révérais », « qui me verraient mourir et dont la permanence me garantissait un avenir aussi calme que le passé », « dont le sens m'échappait ».

On retrouve des allers-retours entre passé et présent au début du texte. L'auteur établit une correspondance entre sa situation d'écrivain et la relation qu'il dit entretenir dès le plus jeune âge avec les livres (« J'ai commencé ma vie comme je la finirai sans doute »). L'emploi du futur et du conditionnel à valeur de potentiel renvoie à l'idée d'une prophétie auto-réalisatrice (« comme je la finirai sans doute », « qui me verraient mourir... »), prophétie confirmée par l'affirmation « me garantissait un avenir aussi calme que le passé ». Cette fascination pour les livres serait le signe annonciateur d'une vocation marquant la destinée de l'auteur dans le monde des livres.

- **La mise en scène de la naissance d'une vocation**

Dans cet extrait l'auteur se livre à une mise en scène de la naissance de sa vocation. Cette mise en scène est posée dès le début de l'extrait « j'ai commencé ma vie comme je la finirai sans doute : au milieu des livres » : passé composé et futur se font miroirs.

Ce récit est davantage une reconstitution, une reconstitution d'un événement qui se veut fondateur de sa carrière. Cette reconstitution du souvenir fondateur est perceptible au travers des références sollicitées, qui ne sont pas celles d'un jeune enfant (par exemple pour la métaphore filée « ces pierres levées », « en allées de menhirs », « monuments trapus, antiques »). Mais aussi par le poids symbolique qui lui est attribué *a posteriori* à travers le choix du lexique « la prospérité de notre famille », « honorer mes mains de leur poussière ».

On y retrouve l'aspect sacré, ainsi que l'idée d'un sanctuaire protecteur et stable permettant l'inscription dans une filiation, autant d'éléments qui ont joué un rôle clé dans la formation de cette destinée.

### **Conclusion**

Dans cet extrait, Sartre met en scène la naissance de sa vocation en dépeignant la relation presque mystique qu'il entretenait dans son enfance avec les livres, perçus à la fois comme objets sacrés et êtres vivants. Ainsi il vouait une véritable fascination aux livres, gages de son inscription dans la lignée familiale, de prospérité et de stabilité. C'est cette fascination pour ces objets, qu'il se figurait presque vivants, qui l'a mené vers l'univers des « mots » écrits, permettant à l'écrivain qu'il devint de dresser un récit saisissant de ce souvenir fondateur.

### **2. Dans le texte n° 2 (Depuis « Dans le bureau de mon grand-père » jusqu'à « avec une dextérité d'officiant. », ligne 1 à 13), vous analyserez les propositions subordonnées. (6 points)**

Dans le bureau de mon grand-père, il y en avait partout ; défense était faite de les épousseter sauf une fois l'an, avant la rentrée d'octobre. Je ne savais pas encore lire que, déjà, je les révérais, ces pierres levées ; droites ou penchées, serrées comme des briques sur les rayons de la bibliothèque ou noblement espacées en allées de menhirs, je sentais que la prospérité de notre famille en dépendait. Elles se ressemblaient toutes, je m'ébattais dans un minuscule sanctuaire, entouré de monuments trapus, antiques qui m'avaient vu naître, qui me verraient mourir et dont la permanence me garantissait un avenir aussi calme que le passé. Je les touchais en cachette pour honorer mes mains de leur poussière mais je ne savais trop qu'en faire et j'assistais chaque jour à des cérémonies dont le sens m'échappait : mon grand-père – si maladroit, d'habitude, que ma mère lui boutonnait ses gants – maniait ces objets culturels avec une dextérité d'officiant.

## Rappels

D'après *La Grammaire du français. Terminologie grammaticale* en ligne sur Eduscol <sup>5</sup>:

Une proposition subordonnée se définit comme une proposition incluse dans une autre proposition, dite « principale » et dépendant de celle-ci. En français, la subordination requiert généralement la présence d'un mot subordonnant (conjonction de subordination ou pronom relatif).

Quatre grands types de propositions subordonnées peuvent être distingués :

- les propositions subordonnées complétives ;
- les propositions subordonnées circonstancielles ;
- les propositions subordonnées relatives ;
- les propositions subordonnées sans conjonction de subordination (infinitives, participiales, interrogatives (non représentées dans le passage)).

Relevé et analyse des sept propositions subordonnées présentes dans l'extrait

Relevé des occurrences	Nature de la proposition	Fonction de la proposition
que, déjà, je les révérais, ces pierres levées <sup>6</sup>	Proposition subordonnée circonstancielle de concession (corrélative : l'adverbe de négation « ne...pas...encore » annonce la subordonnée)	Complément circonstanciel de concession
que la prospérité de notre famille en dépendait	Proposition subordonnée complétive conjonctive introduite par la conjonction de subordination « que »	COD du verbe <i>sentir</i> .
qui m'avaient vu naître	Proposition subordonnée relative adjective introduite par le pronom relatif « qui »	Épithète du nom « monuments »
qui me verraient mourir	Proposition subordonnée	Épithète du nom « monuments »

<sup>5</sup> <http://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>

<sup>6</sup> Comprendre : "Bien que je ne sache pas encore lire, je les révérais déjà, ces pierres levées".

	relative adjective introduite par le pronom relatif « qui »	
dont la permanence me garantissait un avenir aussi calme que le passé.	Proposition subordonnée relative adjective introduite par le pronom relatif « dont »	Épithète du nom « monuments »
dont le sens m'échappait	Proposition subordonnée relative adjective	Épithète du nom « cérémonies »
si... que ma mère lui boutonnait ses gants	Proposition subordonnée circonstancielle consécutive (corrélative : l'adverbe « si » annonce la subordonnée)	Complément circonstanciel de conséquence

On attend des candidats :

- qu'ils opèrent la distinction entre :
  - les propositions subordonnées et les propositions coordonnées ou juxtaposées ;
  - les trois types de propositions subordonnées présentes dans le passage.
- qu'ils maîtrisent la notion de mot subordonnant, ainsi que la distinction entre conjonctions de subordination et pronoms relatifs.
- qu'ils identifient la fonction des propositions subordonnées (complément circonstanciel, COD ou épithète).

On valorisera :

- Une identification précise des quatre fonctions représentées (épithète, COD, complément circonstanciel de conséquence, complément circonstanciel de concession).
- L'explicitation d'une distinction entre conjonction de subordination, outil grammatical de subordination, et pronom relatif, également outil grammatical de subordination mais aussi pronom doté d'un antécédent et d'une fonction.
- Des remarques judicieuses sur certaines constructions (même si la terminologie n'est pas parfaitement maîtrisée), remarques sur le système corrélatif qu'on trouve à deux reprises, construction particulière de « je ne savais pas encore lire que déjà... » qui demande une reformulation si l'on veut déplacer le complément circonstanciel.

Les propositions subordonnées construisent ainsi par touches successives l'importance centrale des livres dans la vie de l'enfant en ce qu'ils constituent un héritage familial prégnant, un objet de fascination, de vénération. L'imbrication des propositions permet aussi la mise en exergue des livres comme traits d'union entre l'enfance et l'âge adulte, les subordonnées portant le regard de l'adulte.

**3. Dans le cadre de l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques », vous concevrez et rédigerez, à partir de ce dossier, une séquence pédagogique destinée à une classe de seconde professionnelle et qui comportera obligatoirement un travail sur la langue. (8 points)**

*Le candidat est bien sûr libre de retirer un document de son corpus, mais il est alors bienvenu qu'il argumente son choix. De la même manière, il est libre d'en ajouter un.*

### **1) Rappels sur le programme de seconde baccalauréat professionnel**

« Devenir soi : écritures autobiographiques », est l'un des trois objets d'étude de la classe de seconde professionnelle.

Ce thème, comme les autres, doit s'inscrire dans la continuité de la démarche d'acquisition des **quatre compétences** :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

### **2) Finalités et enjeux**

Deux finalités sont particulièrement mises en avant dans le cadre de cet objet d'étude :

- se connaître, explorer sa personnalité, prendre confiance en soi, exprimer ses émotions et ses idées.
- se construire dans les interactions et dans un groupe, rencontrer et respecter autrui ;

On peut leur ajouter :

- distinguer ce que chacun veut présenter de soi et qu'il choisit de garder pour la sphère privée.

### **3) Choix des documents au regard des préconisations**

Le programme de seconde baccalauréat professionnel préconise l'étude de différents genres autobiographiques comprenant « poésie lyrique, correspondances, récits de vie ou de voyages, autoportraits anciens et contemporains... » mais aussi « ... toutes les formes d'exploration et de représentation de soi par l'écrit ou par l'image (journaux, carnets, pratiques épistolaires), biographies, mémoires ».

Le groupement de textes doit donner lieu à « l'étude d'œuvres artistiques et de documents d'époques variées ».

Les documents du corpus invitent les élèves à réfléchir à leur propre vocation. Les élèves de la voie professionnelle sont confrontés au choix d'un métier plus tôt que les autres ; leur orientation peut être le fruit d'une forte motivation pour un métier ou une filière, mais aussi souffrir d'un manque de préparation voire résulter d'un hasard.

Ainsi le sujet d'étude permet aux élèves, à travers la lecture de récits autobiographiques, de mener des réflexions personnelles, des introspections visant à mieux se connaître et, à terme, à améliorer leur estime personnelle.

Le document iconographique permet d'interroger l'importance des choix de mise en scène, la façon dont ils traduisent la variété des interprétations possibles et leurs effets sur les spectateurs.

Enfin, le document didactique accompagne la mise en œuvre d'une tâche d'écriture permettant aux élèves de réinvestir les acquis sur l'écriture autobiographique et de mener une réflexion poussée sur leur choix d'orientation.

#### 4) Objectifs de la séquence : compétences, finalités, et notions visées

Si les **quatre compétences** visées par le programme sont travaillées en interaction, deux d'entre elles sont plus particulièrement ciblées dans le cadre de cette séquence :

- « **Maîtriser l'échange écrit** : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires »
- « **Devenir un lecteur compétent et critique**, adapter sa lecture à la diversité des textes ».

On peut ajouter :

- « **Confronter des connaissances et des expériences pour se construire** ».

En termes de **notions**, le corpus permettra de travailler :

- La **connaissance de soi** : sensibilité, émotions, intime ; soi-même ; forces/faiblesses ; estime de soi ; auteur/narrateur...
- La ou les **image(s) de soi** : construction de l'identité ; posture, projets (de vie, professionnels...), représentations, aspirations, idéaux...
- La **découverte de l'autre** : soi et les autres ; altérité/diversité, respect de l'autre ; privé/public ; individu/groupe ; personne/personnage ; héros/antihéros...

Pour reprendre les termes du programme :

« S'interroger sur soi, c'est reconnaître que l'on se construit avec et par les autres, c'est accepter sa singularité et progresser dans l'estime de soi. L'objectif est de doter les élèves de moyens pour qu'ils soient capables de mieux appréhender qui ils sont, de pouvoir le dire, se dire, s'expliquer, s'impliquer et s'engager dans la société. »

« Les élèves doivent progressivement comprendre que l'identité est à la fois une donnée et un projet, une exploration personnelle et une construction au contact des autres et de la vie. »

#### 5) Exemples de problématiques possibles

- De quelle manière une vocation prend-elle naissance et comment retranscrire ce moment déterminant ?
- Comment la vocation est-elle reconstituée au prisme du regard de l'adulte ?
- En quoi le récit de la naissance d'une vocation éclaire-t-il le rapport de l'auteur à son passé et à son identité ?
- Dans quelle mesure la reconstitution de la naissance d'une vocation dans un récit autobiographique est-elle une mise en scène de soi ?
- Le récit autobiographique offre-t-il un témoignage authentique ou une réinterprétation subjective de la naissance d'une vocation ?
- En quoi le récit autobiographique permet-il à l'auteur de donner du sens à son parcours et de se construire une identité à travers l'écriture ?

#### 6) Ordre des documents

Il semble pertinent de conserver l'ordre des documents dans le corpus.

Dans les deux premiers documents, les auteurs relatent les moments marquants qui les ont conduits vers leur vocation (un autre monde). Dans les deux suivants, les auteurs reconstituent la première fois où ils sont confrontés à une activité d'écriture, ce qui constituera l'activité à laquelle ils vont dédier leur vie.

Mais leurs impressions divergent, ce qui permet aux élèves d'appréhender deux ressentis différents malgré des similitudes dans la manière de raconter (évoquant imagée, imbrication réel/imaginaire). Le document iconographique permet de prolonger la réflexion sur la reconstitution de souvenirs.

## 7) Pistes d'exploitation

Il est possible de proposer de nombreuses activités visant à accompagner l'appropriation des textes étudiés, tout en construisant une réflexion portant sur l'écriture de soi et la naissance d'une vocation. Les pistes ci-dessous sont données à titre indicatif.

Un exemple de déroulé :

- **Séance 1 – introduction : le genre autobiographique**

Cette séance introductive vise à définir le genre autobiographique et à en relever les spécificités principales. Les élèves répondent à la question « qu'est-ce qu'une autobiographie ? » lors d'un brainstorming. Ils réinvestissent les acquis du collège où le thème a déjà été étudié. Ils peuvent réaliser une carte mentale d'abord seuls puis avec un pair. Ils recensent ensuite les différents genres autobiographiques qu'ils connaissent. On peut leur en présenter des extraits courts à titre d'exemples. Ces documents de travail seront enrichis après l'étude et l'analyse de textes tout au long de la séquence.

- **Séance 2 - étude et interprétation du texte 1 et document iconographique : écrire le souvenir**

*Une mise en scène des souvenirs ?*

On aborde avec les élèves la notion de pacte autobiographique et les difficultés qu'il présente. On peut analyser les marqueurs du doute et de la subjectivité (modalisateurs).

Le texte invite les élèves à s'interroger sur la reconstitution des souvenirs et l'impossibilité de tenir la promesse de véricité dans le cadre des récits de l'enfance mais pas seulement. Une place importante est laissée à la subjectivité et à l'interprétation dans le regard porté sur des événements de l'enfance.

- **Séance 3 - étude du texte 2 : à la source d'une vocation**

*Des objets fondateurs ?*

L'étude du texte 2 invite les élèves à s'interroger sur l'importance des objets dans un parcours. Ils feront le lien avec la séance précédente et le tesson de Paul Veyne.

Les élèves analyseront les figures de style et le champ lexical du sacré associés à la bibliothèque et aux livres, perçus comme des objets de fascination, afin de comprendre l'influence déterminante que certains objets peuvent exercer dans un parcours de vie.

Ils réfléchiront ensuite aux objets ayant marqué leur propre parcours.

Exemples de mise en œuvre :

- Réaliser son portrait-robot à la manière de l'artiste Arman (1928-2005), constitué d'un assemblage d'objets qui les représentent et donnent des indications sur leur caractère, sur leurs passions ...
- Ou présenter à l'oral un objet porteur de sens.
- À la manière de Paul Veyne, identifier les objets qui ont permis de se projeter dans un métier.

Prolongement : Galerie des dons au musée de l'Immigration. Objets donnés par des migrants qui symbolisaient leur parcours.

- **Séance 4 - étude des textes 3 et 4 : heurs et malheurs des premiers gestes d'une vocation**

*Récit d'expériences fondatrices.*

Il s'agit d'éclairer la compréhension des textes à travers l'étude des temps du passé. Ces deux récits relatent des premières expériences d'écriture, perçues différemment, mêlant réel et imaginaire, ce qui peut parfois troubler l'interprétation.

Ces textes peuvent conduire les élèves à réfléchir aux rapports qu'ils entretiennent avec l'écriture.

Réinvestissement des acquis : les élèves doivent repérer la façon dont chaque auteur se rappelle ce moment et/ou comment il le met en scène.

- Réflexion globale : Les enjeux de l'écriture autobiographique (connaissance de soi, construction de soi...), les difficultés rencontrées, la part de subjectivité dans les souvenirs...

Exemple de gestes professionnels favorisant l'interprétation, l'appropriation des élèves :

- Recueillir les interprétations des élèves et les confronter.
- Utiliser les écrits de travail pour mener une analyse, pour structurer ses idées.
- Étudier les blancs d'un texte/l'implicite, repérer les espaces non comblés par l'auteur qui laisse place à l'interprétation.
- Lire le texte une fois et demander aux élèves, par écrit, ce qu'ils retiennent, puis les amener à confronter leur compréhension, leur ressenti à celui de leurs pairs.
- Pratiquer des écrits d'appropriation et d'imitation.

Cet objet d'étude est intéressant à plus d'un titre car il permet de construire des compétences en lecture et écriture, de développer des compétences psychosociales (se connaître) et de mener un travail en co-intervention.

En effet, les programmes de français préconisent d'étendre la réflexion à d'autres champs disciplinaires. Les élèves sont invités à « dire le métier », à « raconter le choix d'un métier ».

Les élèves peuvent être amenés à confronter l'étude de textes littéraires avec des genres professionnels (Curriculum vitae, lettre de motivation, rapports de stage...) afin d'en observer les particularités.

Une autre articulation peut être envisagée avec l'Enseignement Moral et Civique.

L'essor des réseaux sociaux entraîne une diversification des pratiques d'écriture de soi et souligne l'importance d'aborder avec les élèves la question de la liberté d'expression, en les aidant à distinguer ce qui peut être écrit ou non, ainsi qu'à différencier sphère privée et publique, ce qui relève de l'intime et du publiable.

L'utilisation de supports d'expression contemporains tels que les « selfies », « posts » ou « stories » offre une opportunité de sensibiliser les élèves aux risques liés aux réseaux sociaux et de contribuer à leur éducation aux médias.

De manière plus large, cet objet d'étude permet d'explorer les valeurs de la République en mettant en avant l'enrichissement par l'échange avec autrui, la découverte de soi à travers la rencontre avec les autres, ainsi que des notions essentielles telles que la tolérance, la compréhension, l'acceptation et l'ouverture.

Parmi les textes étudiés peuvent être envisagés des extraits de personnalités engagées au service de causes tels que des figures de la résistance, des défenseurs des droits civiques et autres.

**Seront valorisés les candidats qui réaliseront des propositions pertinentes dans les domaines suivants : usage d'outils numériques, références à des pratiques favorisant la rencontre avec le spectacle vivant et/ou la découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ; construction d'une ou plusieurs séances envisageant une collaboration avec les enseignants-documentalistes, et/ou s'inscrivant dans le cadre de la co-intervention, et/ou dans celui de groupes à effectif réduit.**

## 8) La séance d'étude de langue

Ainsi que l'indiquent les programmes, « L'objet d'étude invite ainsi à revenir sur les temps verbaux nécessaires aux rétrospections, aux projections ou aux restitutions de l'instant, et à l'étude des pronoms (je/nous/on...). »

Plusieurs possibilités peuvent être avancées :

- Textes 3 et 4 : Étude des temps employés dans les récits autobiographiques et des effets produits.

Après un temps d'observation et de reconnaissance sur les textes, les élèves formulent des hypothèses sur l'utilisation des temps. Ils seront amenés à distinguer narration, description et commentaires de l'auteur. Ils confrontent leurs idées avec un pair avant une mise en commun collective. La synthèse de ce travail pourrait servir d'outil de relecture de leur propre écrit de fin de séquence.

On peut leur demander de modifier les temps d'une phrase et d'en observer les effets.

En fin de séance, pour permettre une meilleure appropriation des connaissances, les élèves pourront réaliser un exercice similaire à celui des auteurs en relatant leur première expérience d'écriture.

- Un travail sur les pronoms peut être envisagé également.
- Ou encore un travail sur les modalisateurs pour montrer la part de subjectivité des récits autobiographiques.

## 9) L'évaluation de fin de séquence

Le document didactique proposé constitue une tâche complexe permettant de mesurer les acquis de la séance. Il s'agit d'un atelier d'écriture qui confronte les élèves au travail d'écriture.

**Consigne :** Raconter un moment marquant de son enfance qui a fait naître l'envie d'exercer un métier en particulier.

Cet atelier permettrait de réinvestir les acquis sur les caractéristiques des récits autobiographiques, le pacte d'écriture, la modalisation, les temps, les figures de style et le rôle des objets dans la construction d'un parcours.

Cette activité peut être annoncée en début de séquence pour permettre aux élèves de comprendre les enjeux des séances qui seront menées et avoir connaissance des compétences qu'ils développeront. À chaque séance, les élèves pourraient être invités à prendre des notes (courts écrits intermédiaires) pour cet écrit de fin de séquence afin d'inscrire leur préparation sur le long cours de cette dernière.

L'écriture longue semble être une modalité à privilégier dans ce type de tâche complexe afin de mettre les élèves en situation de confiance et donc de réussite.

En enseignement professionnel, le rapport des élèves à l'écriture est souvent difficile, il convient de leur montrer qu'il s'agit avant tout d'un processus qui doit passer par différentes étapes et qui s'apprend. On peut leur présenter des brouillons d'écrivains (exposition BNF) et commencer par exploiter des documents de travail pour organiser les idées.

Les élèves utilisent ces documents pour construire leur premier jet. Entre pairs, ils se relisent, notent et émettent des conseils et commentaires. Les élèves retravaillent leur production et peuvent mettre en évidence des zones de doute.

L'enseignant peut alors prodiguer des conseils, pistes d'amélioration au moyen d'une grille d'évaluation, de post-it où seraient repérées des zones de vigilance avec des objectifs de relecture.

Les possibilités sont nombreuses pour amener les élèves à réviser leur copie.

Il serait intéressant de conserver les différentes versions du devoir pour amener l'élève à mesurer ses progrès et s'auto-évaluer.

On participe ainsi à renforcer son estime et son sentiment d'efficacité personnelle vis-à-vis de l'écriture, on installe des automatismes à transférer à d'autres activités et disciplines.

#### 1.2.4 Bibliographie institutionnelle

Programme d'enseignement de français préparant au CAP

=> [Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Programme d'enseignement de français de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Programme d'enseignement de français de la classe de première et de terminale préparant au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel spécial n°1 du 6 février 2020](#)

Programme limitatif de la classe de terminale – années scolaires 2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024

=> [Bulletin officiel n°5 du 4 février 2021](#)

Contrôle en cours de formation au CAP : situation d'évaluation écrite et situation d'évaluation orale

=> [Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019](#)

Grilles nationales d'évaluation au CAP

=> [Bulletin officiel n°26 du 25 juin 2020](#)

Épreuves ponctuelles de français au baccalauréat professionnel

=> [Bulletin officiel n° 47 du 16 décembre 2021](#)

Ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

=> <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>

=> [La grammaire du français – Terminologie grammaticale](#)

## Partie 2 : épreuves orales d'admission

### 2.1 Épreuve orale de « leçon » dans la valence allemand

Rapport établi par Frédéric CHABOCHE, Rémy CORTELL et Odile PAGEAUX

*Dans la mesure où un seul candidat a composé lors des épreuves d'admission de la session 2025, nous reprenons ici les conseils formulés dans le rapport de jury rédigé à la suite de la session 2025, en l'enrichissant avec l'expérience de cette année.*

#### **Définition de l'épreuve**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement ; elle permet également d'évaluer les compétences linguistiques et culturelles en langue étrangère. Pour la préparation de l'épreuve, le candidat dispose d'un support numérique et d'un accès à Internet.

L'épreuve comporte deux parties :

- Une première partie pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente en langue étrangère un document audio ou vidéo authentique ne dépassant pas trois minutes. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).
- Une seconde partie durant laquelle le candidat présente en français une séance d'enseignement, en lien avec la thématique du document support de la première partie et à partir de documents complémentaires qu'il a librement sélectionnés pendant sa préparation. Ces documents peuvent être issus du corpus proposé et/ou choisis sur Internet. Il explique et justifie ses objectifs et ses choix, tant pédagogiques que didactiques. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

#### **Remarques générales**

Comme pour l'épreuve d'admissibilité, ces remarques s'appliquent de la même façon aux épreuves d'admission.

Nous invitons là aussi les futurs candidats à consulter les rapports du jury des sessions antérieures car ils présentent des pistes et des aides utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

Nous incitons fortement les candidats à prendre connaissance des textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes dans les classes préparant au CAP et au baccalauréat professionnel, notamment le programme, les volumes horaires, les niveaux attendus et les modalités d'évaluation. S'agissant d'un concours externe, il est bien normal que la plupart des candidats n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. A cet égard, si l'on ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent parfaitement les dispositifs mis en place dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, le jury apprécie lorsqu'ils y font référence.

## **Analyse et restitution en allemand**

La consigne invite dans un premier temps le candidat à rendre compte du document numérique en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel. Dans un second temps, il présente le ou les document(s) complémentaire(s) choisi(s) et justifie ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation dans une classe donnée.

Les candidats doivent rendre compte du contenu d'un document audio ou vidéo authentique en le reformulant et surtout en ne retranscrivant pas les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidats ne s'y sont pas entraînés.

Le jury rappelle par ailleurs que la lecture de phrases entièrement rédigées est déconseillée.

Les candidats ont en général axé leur restitution sur la description et la thématique du document, ne se livrant qu'à une analyse partielle, négligeant ou omettant le plus souvent d'en dégager son intérêt d'un point de vue linguistique. Par ailleurs, nous notons des connaissances et des références culturelles et historiques souvent insuffisantes ou peu adaptées au thème abordé, qui n'ont pas permis aux candidats de contextualiser avec pertinence le document. Il convient donc d'analyser ce que dit le document de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays concerné. Peu de candidats ont cependant fait preuve d'une réelle culture de germaniste et ont su éclairer leur analyse de références civilisationnelles adaptées.

Le choix des documents complémentaires était souvent insuffisamment motivé et justifié, voire ignoré, notamment dans la perspective d'une exploitation dans la classe donnée. Rappelons que les candidats doivent sélectionner des documents respectant la temporalité d'une séance : ils ne doivent donc pas traiter tous les documents du corpus mais procéder à une sélection raisonnée en fonction d'une stratégie pédagogique pertinente et cohérente.

Comme à l'écrit, les carences lexicales de certains candidats ne leur ont pas permis de développer de manière satisfaisante leur analyse et leur réflexion, tant dans l'exposé que dans l'interaction avec le jury. Il est à noter que certains candidats ont su avantageusement se saisir des remarques et des interrogations du jury pour préciser, affiner, nuancer leur propos et le faire évoluer.

## **Construction et présentation en français d'une séance**

La consigne invite le candidat à présenter en français les objectifs d'une séance de cours pour un niveau de classe et une filière donnés.

Il doit exposer ses propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des document(s) complémentaire(s) qu'il a retenu(s). Il propose un déroulement cohérent de la séance avec des exemples concrets d'activités langagières. Il décrit les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

- **Les attentes du jury**

Le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et un seul. Toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel donnés.

## Remarques

Il est important que le candidat précise à quel moment de la séquence se situe la séance proposée et quels sont les pré-requis nécessaires à sa réalisation.

Certains candidats ont tendance à proposer une suite de simples activités de repérage, souvent sans lien entre elles. La séance n'est pas pensée en fonction d'objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs ou bien ceux-ci restent imprécis.

Il est préférable de didactiser un ou deux documents de façon concrète et précise en proposant des activités langagières en cohérence avec un objectif linguistique visé plutôt que de traiter plusieurs documents du dossier de façon superficielle sans que les stratégies de mise en œuvre ne soient proposées. Certains candidats ont tendance à surcharger la séance, rendant les objectifs annoncés impossibles à atteindre.

De nombreuses activités de compréhension orale et écrite sont proposées mais elles n'ont que rarement un lien logique avec la tâche finale et ne constituent donc pas un parcours d'apprentissage cohérent.

Nous rappelons aux candidats qu'une séance d'enseignement peut comporter des activités de remédiation et d'apprentissage (entraînement aux différentes compétences, acquisition de connaissances culturelles), des tâches d'évaluation, des traces écrites et des consignes de travail personnel.

Le jury a apprécié que certains candidats annoncent la tâche finale de la séquence, mais c'est la formulation d'un projet en cohérence avec la thématique et la filière qui pose encore des difficultés.

Si ce projet est pertinent dans la plupart des propositions, il n'est souvent pas contextualisé et la question du destinataire rarement posée. Or cet aspect est essentiel pour que l'élève trouve du sens dans le travail qu'on lui demande de réaliser.

Quelques conseils concernant le projet : il s'agit de proposer une contextualisation vraisemblable du projet, à défaut d'être authentique. Quelle production ou réception dans le cadre d'un projet d'écoute ou de lecture attendue ? Pour qui, pourquoi et comment produit-on la tâche finale choisie ?

La description par les élèves des documents iconographiques proposés n'est en aucun cas un « passage obligé ». Au contraire, les candidats sont invités à se poser la question du sens que prendrait cette activité dans une situation de communication authentique ou de sa place dans la réalisation finale. Rappelons également que les activités et entraînements proposés tout au long de la séance doivent être en cohérence et servir la réalisation du projet final de la séquence.

D'autre part, le jury constate avec satisfaction que la plupart des candidats proposent des formes sociales de travail variées (travaux en îlots, approches différenciées), même si cette démarche nécessiterait une réflexion quant à la plus-value. Néanmoins le cours magistral en plénière semble avoir vécu.

Le jury a apprécié que des candidats aient perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par les thématiques qui pouvaient favoriser des collaborations avec des collègues d'autres disciplines. En revanche, aucun candidat n'a envisagé d'inscrire la séance dans le cadre des parcours éducatifs.

Enfin, le jury regrette que trop peu de candidats aient envisagé des activités en lien avec l'utilisation d'outils numériques tels que des applications proposant des modules d'apprentissage - LearningApps, Quizlet ou Audacity – ou collaboratifs en ligne tels que GoogleDrive, Padlet ou Canva.

## Sitographie / Connaissances nécessaires a minima

- . Programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle : BO spécial n°5 du 11 avril 2019.
- . Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au certificat d'aptitude professionnelle : BO n°35 du 26 septembre 2019.
- . Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au CAP : BO n°26 du 25 juin 2020.
- . Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat professionnel : arrêté du 17 juin 2020.
- . Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au baccalauréat professionnel : BO n°47 du 16 décembre 2021.
- . Eduscol : Réforme du lycée professionnel, <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>
- . Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs : [www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr)
- . Création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du CAP, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art : BO n°35 du 26 septembre 2019.
- . OFAJ: [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)
- . ProTandem, agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels : <https://protandem.org/fr/accueil>

### **2.2 Épreuve orale de « leçon » dans la valence lettres**

Rapport établi par Jean-Pascal DUFLOS, Sanah JASSIN et Laurence KANOUTÉ

*Dans la mesure où un seul candidat a composé lors des épreuves d'admission de la session 2025, le programme étant de plus demeuré inchangé, à titre exceptionnel, par rapport à celui de la session 2024, nous reprenons ici les conseils formulés dans le rapport de jury rédigé à la suite de celle-ci, en l'enrichissant avec l'expérience de cette année.*

#### **2.2.1 Définition de l'épreuve et programme**

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve d'admission :

« L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Dans une première partie (trente minutes maximum), à partir d'un texte littéraire tiré d'une des œuvres au programme du concours et d'une question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel, le candidat élabore une séance d'enseignement pour un niveau qu'il détermine, en justifiant son choix. Dans une seconde partie (trente minutes maximum), le jury mène un entretien permettant de revenir, pour l'approfondir ou le cas échéant pour le corriger, sur ce qui a été proposé dans la première partie ».

« Le programme de l'épreuve est constitué d'œuvres d'auteurs de langue française, périodiquement renouvelé et publié sur le site Internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

Les œuvres inscrites au programme de la session 2025 étaient les suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets* ;
- Jean Racine, *Phèdre* ;
- Antoine Prévost, *Manon Lescaut* ;
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose* ;
- Jean Giono, *Jean le Bleu* ;
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*.

**Précision importante : lors de la session 2026, un nouveau programme sera mis en œuvre<sup>7</sup>.**

### 2.2.2 Attentes et conseils

L'épreuve consiste en :

- l'explication d'un texte littéraire de langue française extrait de l'une des œuvres au programme,
- l'exploitation pédagogique de ce texte,
- le traitement d'une question de langue dans le cadre d'une séance d'enseignement.

Elle exige des candidats qu'ils sachent :

- s'exprimer avec clarté, précision et aisance : mener leur exposé le plus librement possible, en s'adressant au jury, et sans lire leurs notes ;
- lire des textes littéraires et savoir reconnaître un fait de langue significatif ;
- inscrire un texte et un fait de langue dans une situation d'enseignement ;
- tirer parti de connaissances sur les auteurs et leurs œuvres, constituées au fil de lectures personnelles de romans, de poèmes et de pièces de théâtre, à défaut par la consultation d'anthologies et de recueils de textes ; posséder les repères nécessaires à la transmission d'une histoire littéraire et plus généralement faire preuve d'une robuste culture générale (capacité de contextualiser les visées d'un artiste), point d'appui indispensable de la posture magistrale dans une classe.

Lors des deux dernières années, le jury a pu observer que davantage de candidats avaient lu les œuvres au programme et que certains en avaient construit une assez bonne maîtrise. Cependant, insistons encore sur l'impérieuse nécessité pour les candidats de lire et travailler les œuvres inscrites au programme en amont des épreuves. Les textes qui en sont extraits pour être soumis à l'analyse nécessitent par exemple une contextualisation dans l'œuvre et dans l'histoire culturelle. Exercer son « flair » littéraire en cherchant parmi la sélection quelles pages de roman, quelles scènes ou quels poèmes, plus que d'autres, et pourquoi, seraient à même d'être choisis justement comme supports d'interrogation, est certainement une excellente manière de se préparer et de consolider sa compréhension de l'épreuve. S'entraîner sur des extraits choisis par les candidats peut en outre compléter cette préparation.

Le jury rappelle que la durée de l'épreuve est de trente minutes et qu'il est dommage de ne pas utiliser tout le temps imparti pour développer sa réflexion didactique et pédagogique.

Cette épreuve offre aux candidats l'occasion de démontrer qu'ils sont capables de comprendre et d'interpréter un texte et de l'exploiter en l'inscrivant dans une situation d'enseignement.

---

<sup>7</sup> Les programmes du concours pour la session 2026 sont consultables en ligne : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/16910/download>

Le jury apprécie la prise en compte des élèves au cours des différentes étapes de l'exposé. Les candidats doivent par ailleurs témoigner de leur capacité à juger la « résistance » d'un texte selon le niveau de classe envisagé.

### Travail préliminaire

Le jury conseille aux candidats de mener une lecture littéraire de l'extrait proposé avant de se lancer dans des propositions d'activités dans le cadre de la séance d'enseignement. Il est préférable de ne pas se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. On ne peut proposer une exploitation que lorsque le travail préalable d'explication a été opéré. C'est à cette seule condition qu'un projet d'utilisation du texte peut se justifier.

Il s'agit donc dans un premier temps de laisser s'exprimer sa sensibilité de lecteur et de se poser des questions simples pour aller au-delà de la surface du texte. De quoi celui-ci parle-t-il ? Quelle est sa visée ? Comment l'auteur s'y prend-il pour... ? Le travail à partir des impressions de lecture est donc fondamental puisqu'il va permettre de formuler des hypothèses de sens qui seront confirmées ou infirmées par les relectures successives, de plus en plus fines et orientées. Cette phase de travail est essentielle pour dégager des axes d'interprétation et saisir les enjeux permettant d'alimenter la réflexion didactique et pédagogique dans le cadre de la construction de la séance.

Rappelons également que, lors de la préparation, les candidats disposent du livre dont le texte étudié est extrait. Or la délimitation de celui-ci n'est pas anodine : prendre le temps de feuilleter les quelques pages en amont et aval pour en raviver le souvenir permet de se concentrer ensuite sur ce que le fragment a à nous dire. Certains contresens peuvent ainsi être évités.

### Élaboration d'une séance d'enseignement

La répartition du temps entre les différentes activités n'est pas déterminée.

Le jury conseille aux candidats de débiter leur présentation par la lecture d'un extrait du texte littéraire à leur choix. Une lecture juste et expressive témoigne d'une bonne compréhension du texte par le candidat et de la manière dont il se l'est approprié. Il permet également de vérifier sa capacité à mettre en voix un texte devant la classe, compétence professorale indispensable. En effet, cette lecture constitue une étape cruciale pour permettre aux élèves d'entrer dans le texte et de commencer à se saisir de ses enjeux avant de se lancer dans son analyse.

Le candidat peut poursuivre en proposant une lecture interprétative du texte, sous forme de court commentaire linéaire ou composé, suivie d'une présentation d'une séance d'enseignement à partir du texte et de la question de langue proposés, explicitement référée aux programmes de français du CAP ou du baccalauréat professionnel et à un niveau, selon le plan qui lui semble le plus adapté. Sans pour autant détailler l'ensemble de la séquence, le candidat se doit d'inscrire les activités dans une progression et un cheminement afin de les ancrer dans une pratique vraisemblable. Le jury souligne aussi la pertinence de la réflexion des candidats qui ont ouvert la perspective d'inclure la lecture du texte dans un projet plus vaste en proposant un parcours de lecture dans l'œuvre ou en insérant le texte dans un corpus.

Les activités d'écriture, de lecture, d'expression orale (activité souvent absente) ne trouvent leur efficacité que par rapport à la question globale, la problématique, qui les relie. Il est indispensable que le candidat comprenne la nécessité d'établir entre les différentes séances menées avec les élèves des liens logiques et des rapports de continuité.

Le jury engage en outre les candidats, au cours de leur exposé, à approfondir leur réflexion didactique pour établir des liens avec les modalités nouvelles d'enseignement du français issues de la transformation de la voie professionnelle et de la réforme du lycée professionnel, en particulier co-intervention et enseignement en groupes à effectifs réduits.

### La question de langue

Peu de candidats ont su s'emparer de la question de langue pour proposer de manière adaptée et pertinente des activités au service de la construction des compétences de lecteur ou d'expression écrite et orale. Rappelons que la question de langue est abordée dans le cadre de la séance. Il est donc important de se demander en quoi elle contribue à la compréhension du texte et comment elle peut être réinvestie par les élèves dans le cadre d'activités de lecture ou d'expression écrite ou orale.

Cette partie de l'épreuve ne peut être traitée sans préparation car le candidat doit pouvoir montrer qu'il possède une maîtrise sûre de la langue qui le rend capable de mener une analyse grammaticale claire et précise. Comment sinon apporter des éléments de réponse appropriés aux problèmes de langue que les élèves rencontrent en classe ?

Il est indispensable de maîtriser solidement les entrées qui figurent dans les programmes de CAP et de baccalauréat professionnel et plus particulièrement :

- le vocabulaire grammatical (identifier la nature et la fonction d'un mot) ;
- les compléments (repérer, nommer) ;
- les temps et les modes verbaux (relever, identifier) ;
- les déterminants (relever, classer) ;
- la construction d'une phrase complexe et les propositions coordonnées et subordonnées (analyser).

Seul un entraînement régulier et progressif permet de se préparer de manière efficace à cette question de langue. Il nécessite de lire de la grammaire en se référant à des manuels ainsi qu'à des ouvrages universitaires plus élaborés (voir dans la partie précédente *La Terminologie grammaticale* par Philippe Monneret et Fabrice Poli, en ligne sur Eduscol).

### L'entretien

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé. Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des erreurs, de combler des manques. Le jury peut notamment relancer le candidat sur des pistes ignorées ou peu investies. Cet échange ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute. Sur demande, le candidat peut aussi être amené à produire une lecture expressive du texte. Elle permet au jury de vérifier, à l'écoute des pauses et de l'intonation, que le candidat s'en est approprié le sens.

Le jury apprécie que les candidats entrent volontiers dans l'échange et révèlent, à ce moment de l'épreuve, des qualités d'écoute et de dialogue.

C'est en renvoyant les candidats à une lecture précise d'éléments textuels, aux enjeux des interrogations liés aux objets d'étude des programmes, à la réflexion didactique, que le jury peut déceler des fragilités. À l'inverse, il repère aussi dans le cadre de cet exercice des candidats capables de réviser leur première lecture, d'approfondir leur analyse ou de modifier leur interprétation ; certes, cela représente une prise de risque, mais cela permet aussi de révéler des capacités d'analyse et de valider sens et interprétation. Lors des deux dernières années, certains des candidats ont ainsi su revisiter leur première lecture et, guidés par le jury, ont pu réorienter leur interprétation et approfondir le sens du texte.

Enfin, le jury a été attentif à la manière de communiquer des candidats. En effet, *a fortiori* lorsqu'on se destine à l'enseignement du français, la langue pratiquée à l'oral doit être correcte, précise et pertinente car adéquate au propos et à la situation. Il a également apprécié l'aptitude du candidat à saisir l'entretien comme un accompagnement à un questionnement plus efficient en direction des élèves. Cette faculté laisse augurer d'une capacité réflexive spontanée au service de la dynamique de classe.

Il reste à attirer l'attention des futurs candidats sur un aspect important de leur prestation orale, et donc de l'évaluation de celle-ci. Deux mots synthétisent ce point : posture et positionnement.

Le jury rappelle qu'il est maladroît d'énoncer devant lui une ignorance même partielle des modalités de l'épreuve et des attendus du concours. En effet, s'y présenter suppose que les exigences en aient été reconnues et acceptées, préalable indispensable à toute préparation. Comment convaincre de son potentiel si l'attention du jury est attirée d'emblée sur ses faiblesses personnelles ?

Il peut néanmoins arriver de ne pas savoir répondre à une question d'ordre disciplinaire. Dans ce cas, il convient d'éviter d'affabuler avec un aplomb qui ne saurait tromper le jury. Il est bien préférable d'émettre des hypothèses en s'appuyant sur des acquis susceptibles d'apporter quelques éclairages à la question posée.

### Conseils généraux

Les candidats ont, dans leur majorité, su associer le texte à un objet d'étude des classes de CAP ou de baccalauréat professionnel, ce qui montre qu'ils avaient mémorisé en amont les différents programmes de français. Rappelons que ce prérequis constitue un passage obligé lors de la préparation de l'épreuve. Le jury a apprécié la capacité de certains candidats à situer l'exploitation pédagogique du texte dans un projet de séquence construit autour d'un parcours de lecture identifié grâce à une bonne connaissance des œuvres au programme.

Le jury engage les candidats à s'interroger davantage sur ce qu'ils veulent faire apprendre aux élèves : quels objectifs d'apprentissage, en lien avec la construction de quelle(s) compétence(s) de français, dans quelle(s) perspective(s) à l'échelle de la séquence ?

Le candidat doit également se questionner sur la manière dont il va exploiter le texte pour construire les compétences visées. Il est préférable d'éviter d'utiliser le texte comme un prétexte au service d'apprentissages déconnectés d'une approche littéraire et/ou langagière.

Il faut éviter ensuite les propositions d'activités insuffisamment cadrées, par méconnaissance des attendus du CAP et du baccalauréat professionnel, en particulier des démarches de lecture et d'expression écrite et orale en usage dans les filières professionnelles, comme l'« écriture longue » par exemple. Chaque programme met en avant des propositions de mise en œuvre qu'il convient de connaître. Ce sera d'une aide précieuse au moment de s'interroger sur les activités à proposer aux élèves. La capacité du candidat à construire un projet pédagogique adapté à un niveau de classe à partir du texte et de la question de langue est évaluée : pertinence des objectifs d'apprentissage, intérêt des démarches et des activités proposées au regard des objectifs visés. Le jury apprécie lorsque les candidats savent s'appuyer sur leur lecture personnelle du texte pour proposer une stratégie d'accompagnement de la lecture des élèves, en aidant ces derniers à formuler des hypothèses de lecture, à s'appuyer sur les procédés d'écriture pour analyser et interpréter.

Pour se préparer à l'exploitation pédagogique du texte, il est vivement conseillé aux candidats de lire les fiches ressources sur le programme de français disponibles sur le site Eduscol et de confronter les différentes propositions qu'en font les manuels de français de la voie professionnelle. Ils pourront ainsi y

puiser des exemples d'exploitation de textes en lien avec les problématiques des différents objets d'étude, appréhender la manière dont un texte donné peut s'inscrire dans un groupement de textes autour d'une problématique ou d'un parcours de lecture dans une œuvre, comprendre comment la lecture d'un texte peut donner lieu à des activités d'écriture ou d'étude de la langue. Les propositions de séquence disponibles sur les sites académiques peuvent en outre être utiles pour développer la réflexion sur la construction d'une séquence et d'une séance. La consultation des sujets d'examen permet aussi de mieux cerner les objectifs des programmes.

Enfin, l'attention portée aux différences de niveau dans une classe et aux moyens d'y pallier est soulignée, elle montre une capacité du candidat à se projeter dans l'action pédagogique et sa volonté de faire réussir tous les élèves.

Plus généralement, le jury engage chaque candidat, après s'être imprégné des éléments de ce rapport, à faire l'effort de rencontrer des professeurs expérimentés, de les observer en classe, d'échanger avec eux sur leur réflexion didactique et leurs pratiques pédagogiques afin de donner à leur travail de préparation ce que l'on pourrait nommer un socle de réalité. Ils pourront de ce fait nourrir leurs représentations du métier visé et conforter l'ambition bien comprise qui les pousse dans la voie choisie et qui passe par la réussite au concours.

### **2.3 Épreuve d'entretien avec le jury**

Rapport établi par Joël RÉARD et Aurélie BOUTORINE

La session 2025 du CAPLP externe allemand-lettres a vu pour la quatrième fois l'organisation de l'épreuve orale d'admission portant sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Les modalités en sont décrites à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. L'épreuve dure trente-cinq minutes. Notée sur 20, elle est affectée d'un coefficient 3. La note éliminatoire est 0.

L'arrêté est consultable en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075622>

#### **2.3.1. Déroulement de l'épreuve**

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation du candidat, d'une durée de cinq minutes maximum, portant sur les éléments de son parcours et les expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu ensuite à un échange avec le jury d'une durée de 10 minutes. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur un modèle figurant à l'annexe V de l'arrêté.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

### **2.3.2. Conseils aux futurs candidats**

Le jury tient à préciser que cette dernière partie du rapport de concours est rédigée à la suite de la quatrième mise en œuvre de l'épreuve, session qui n'a reçu qu'un seul candidat. C'est pourquoi les conseils qui suivent ne possèdent pas la robustesse de ce qu'il est possible de formuler pour les autres épreuves sur la base de nombreuses sessions antérieures ou de multiples candidats permettant un travail de synthèse et de comparaison. En effet, les épreuves rénovées d'admissibilité et d'admission, écrites et orales, tant en allemand qu'en lettres, ne sont pas sans lien de continuité avec les épreuves qui existaient précédemment. La partie didactique du concours a évolué mais sans rupture complète. L'expérience acquise au gré de la répétition des sessions permet de conserver leur validité aux conseils donnés aux candidats.

En ce qui concerne l'épreuve d'entretien, l'absence de recul invite à la prudence. Les futurs candidats auront donc soin de murir leur réflexion en la fondant d'abord sur l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021. Le jury souhaite néanmoins que ces candidats trouvent des éléments utiles à leur préparation dans ce qui suit.

#### **Conseils pour la première partie**

Il est attendu du candidat une présentation des étapes significatives de son parcours en lien avec les motivations pour le métier. Il s'agit de bien mesurer le sens de la locution « en lien avec ».

A cet égard, le candidat doit se garder de présenter un simple catalogue chronologique des étapes de sa vie personnelle (les études, les voyages à l'étranger) et professionnelle (si elles existent). Il ne s'agit pas pour lui de réciter son *curriculum vitae*. Il s'agit de démontrer la capacité de prendre appui sur les expériences passées, les acquis, les compétences développées, pour se projeter vers le métier de professeur d'allemand-lettres, tant au plan disciplinaire, académique, qu'au plan de la dimension transversale du métier. Qu'est-ce qui fait socle, qu'est-ce qui est mobilisable au service du projet d'intégration dans un corps de professeurs du second degré ? Qu'est-ce qui contribue à étayer la pertinence du projet ? Les parcours des candidats sont par définition divers, mais il n'y a pas de profil type. Un long parcours universitaire n'a *a priori* pas plus de chance que des expériences d'immersion linguistique en entreprise en Allemagne ou un engagement associatif. Mais il est attendu que chacun sache identifier dans ce qu'il a appris, ce qui le prépare à l'exercice du métier visé.

L'épreuve d'entretien revêt une exigence qui demande de s'y préparer en mobilisant déjà une compétence du référentiel du professeur : la réflexivité appliquée au déroulement de son parcours.

Au cours de l'exposé puis pendant l'entretien le candidat est écouté et regardé par le jury comme un futur professeur, comme une personne qui sera amenée à exercer un métier de communication. La maîtrise de la langue à l'oral est requise, sinon une certaine éloquence : langue claire et précise, structuration du propos. Il n'est donc pas question d'improviser au dernier moment. La fiche individuelle de renseignement dont les membres du jury ont connaissance peut alimenter les questions du jury, lesquelles restent centrées sur l'exposé initial. Mais se contenter de réciter cette fiche n'est pas une solution à retenir. En effet, le jury reste attentif aux éléments observables qui caractérisent la posture attendue et en particulier le fait que le candidat mesure les enjeux de l'entretien et a su les anticiper. Il

fait montre de connaissances sur les réalités de la voie professionnelle scolaire et sur les différentes missions d'un professeur de lycée professionnel voué à deux enseignements généraux, allemand et lettres. Pour un candidat motivé, il est donc important de se préparer rigoureusement à assumer pleinement la responsabilité de la première phase de l'entretien et de tirer parti du fait que l'organisation de l'épreuve lui laisse la possibilité de s'affirmer aux yeux du jury comme un enseignant en puissance.

### Conseils pour la seconde partie

#### Sujet de mise en situation professionnelle traité par le candidat au cours de la session 2025

<p><b>A : <u>enseignement</u></b></p> <p><i>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel. Dans le cadre d'un travail en autonomie, vous demandez à vos élèves de faire des recherches sur les religions dominantes en France et en Allemagne. A la maison, un élève explique à ses parents qu'il est allé au CDI et a découvert de nouvelles religions. Aussitôt les parents réagissent et envoient un courriel au proviseur pour lui rappeler qu'il est interdit de parler de religion dans un établissement scolaire. »</i></p>	<p><b>B : <u>vie scolaire</u></b></p> <p><i>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres en lycée professionnel. En arrivant devant votre salle de classe, vous remarquez un attroupement. Des élèves insultent deux garçons qui s'embrassent. »</i></p>
---	---

Si la nécessité d'une préparation a été évoquée pour la première partie, c'est avec une force redoublée que l'invitation est répétée pour la seconde partie. En effet, c'est presque une autre épreuve qui commence au moment où le candidat découvre les deux sujets qu'il va devoir traiter. Formellement, deux circonstances sont à surmonter : la première consiste justement à découvrir *in situ* la réalité des domaines et champs de réflexion portés par les deux sujets et la seconde à se projeter très vite car le temps laissé à la réflexion est court. Le candidat est placé directement au cœur d'une réflexion puis d'une autre, *in media res* comme on dirait pour un roman d'aventure. L'exercice que le candidat est invité à pratiquer comporte une bonne part d'exigence. Elle est d'abord formelle. A partir de deux énoncés (cf. exemple ci-dessus), le candidat doit tout d'abord analyser deux situations, l'une d'enseignement, l'autre de vie scolaire, dégager de ces analyses l'énoncé des deux problématiques pour ensuite avancer successivement des éléments de résolution adaptés et surtout conformes à un certain nombre de critères éthiques et réglementaires. Là est sans doute l'exigence forte, là est le principal de l'attente du jury, et aussi de l'institution.

Il s'agit dans cette seconde partie d'appréhender le futur de l'enseignant dans son écosystème professionnel et d'apprécier sa posture au sein de la collectivité, qu'il s'agisse de ses relations avec les partenaires internes ou externes de l'école. Comment le candidat se projette-t-il dans la communauté dans laquelle il va travailler ?

Du candidat, aspirant professeur, il est tout d'abord attendu qu'il convainque de sa capacité à incarner la posture d'un agent responsable de l'Éducation nationale, d'un fonctionnaire d'une administration

d'Etat. C'est-à-dire de quelqu'un qui est capable, face à une situation difficile, de dépasser le stade des émotions sans perdre sa bienveillance et son sens de l'éducabilité des élèves, capable de dépasser le simple « bon sens », mais aussi de mobiliser des connaissances précises et fermes qui vont guider ses décisions et ses actions. Le candidat dans cette épreuve doit donc faire la preuve qu'il mesure combien l'usage des mots et des notions requiert de professionnalisme dans le dialogue avec les élèves, leurs parents et l'ensemble des partenaires de l'école. Le corpus de notions à connaître relève de ce qui est désigné aujourd'hui par l'expression « valeurs de la République ». Ces valeurs sont précisées dans les droits et les obligations de tout fonctionnaire. Elles constituent tout particulièrement le socle qui fonde la posture d'un professeur car non seulement il doit en faire une exigence pour lui-même mais il a pour mission de les enseigner aux élèves qui lui sont confiés.

Dans cette épreuve, les candidats ne sont pas tenus à un savoir érudit, celui d'un spécialiste de droit public. Il n'est pas attendu qu'ils citent de mémoire la lettre de tel ou tel article, mais ils ont à connaître les repères législatifs récents qui formulent ou reformulent le cadre des valeurs et principes qu'ils auront à enseigner et faire vivre.

Cette familiarité souhaitée ne peut pas rester uniquement au plan théorique, c'est pourquoi tous les candidats, mais en particulier ceux que le parcours personnel ou professionnel récent a tenu éloignés des établissements scolaires, auront tout intérêt à se rapprocher d'établissements proches de chez eux. Ils pourront y rencontrer des chefs d'établissement, des personnels d'éducation et des professeurs titulaires expérimentés qui pourront les aider à se préparer en leur permettant de donner chair à des situations réelles, et donc très proches de celles sur lesquelles ils auront à se pencher le jour de l'épreuve du concours.

De cette manière, ils pourront apprendre à donner à leurs propositions d'éléments de résolution un caractère de vraisemblance bienvenu. S'il n'est pas attendu des candidats, par définition inexpérimentés, qu'ils présentent des solutions définitives, il est toutefois important qu'ils sachent proposer des actions concrètes, pragmatiques, effectivement réalisables. Il n'est pas attendu non plus que les candidats se sentent tenus de résoudre seuls les situations problématiques. C'est pourquoi les propositions doivent intégrer la notion de travail collaboratif au sein d'un collectif (collègues, services académiques), celle d'inscription dans un pilotage d'établissement (équipe de direction, projet d'établissement) et dans les principes de la co-éducation avec les parents. Elles devront surtout être conformes aux principes et valeurs de l'école dont par exemple : laïcité, neutralité, lutte contre toutes formes de discrimination, inclusion, respect du droit à l'égalité des chances.

Par l'expression « entretien avec le jury », le candidat doit comprendre qu'il aura à entrer en interaction verbale et intellectuelle avec plusieurs personnes de professions diverses au sein de l'Éducation nationale, qui l'observeront, l'écouteront mais également réagiront en fonction de ce qu'il avancera. Ceci toujours avec bienveillance. Cette épreuve comporte tout à la fois une part d'artificialité (c'est une épreuve de concours, les sujets sont imposés), mais d'un autre côté, elle est en elle-même une situation « vraie », « authentique » de réflexion partagée dans laquelle il conviendra de tenir sa place, d'assumer sa part de responsabilité, meilleure manière de signifier sa bonne compréhension, déjà, du mot « posture ».

Nul doute que la formation statutaire permettra d'améliorer la prise en charge de ce type de situation, mais il reste néanmoins important que le candidat adopte déjà une posture éthique, que sa communication orale soit nuancée et adéquate à la situation et qu'il mette en avant sa volonté d'incarner physiquement son propos.

**Quelques références utiles pour la préparation :**

<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

<https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique>

<https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>

<https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246>

<https://www.education.gouv.fr/les-grands-principes-du-systeme-educatif-9842>

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/menh1012598a.htm>

## **Annexes**

Sujets des épreuves d'admission

*Les sujets des épreuves d'admissibilité sont téléchargeables sous le lien :*

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/sujets-et-rapports-des-jurys-concours-du-caplp-de-2025-1447>

**Session 2025**

**CAPLP**

**CONCOURS EXTERNE**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES :  
ALLEMAND - LETTRES**

**ALLEMAND**

**ÉPREUVE ORALE DE « LEÇON »**

Durée de préparation de l'épreuve : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

—————  
*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique  
(y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*  
—————

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

### **1. Analyse et restitution en allemand** (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous rendrez compte en allemand du document A en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel.

#### **Document A : Wien um 1900 - Metropole zwischen Glanz & Elend**

Source : W24 Spezial | 20/10/2020

<https://youtu.be/0EBwbDz8fnE?si=GPinqRkrAdkGqnJm>

Vous présenterez ensuite le ou les documents complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Ils peuvent être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale baccalauréat professionnel métiers de l'accueil.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

### **2. Construction et présentation en français d'une séance** (exposé: 15 min; entretien 15 min)

Vous présentez en français au jury les objectifs d'une séance de cours en classe de terminale baccalauréat professionnel métiers de l'accueil et exposez vos propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des documents complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrivez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

## DOCUMENT B

### DEMOGRAFIE

#### **Wien, wie es wirklich war: Traditionell vielsprachig und multikulturell**

Seit 200 Jahren war stets ein Großteil der Wienerinnen und Wiener im Ausland gebürtig, dabei gab es nur ein sanftes Auf und Ab.



*Wiener Marktfrauen um 1910. Auch viele Wirtschaftsmigrantinnen sorgten dafür, dass die Stadt schon damals zum ersten Mal die Zwei-Millionen-Marke knackte.*

*Foto: imago images/KHARBINE-TAPABOR*

Als einstige Hauptstadt eines Vielvölkerreichs war Wien in seiner Geschichte eines nie: eine Stadt mit einer homogenen oder gar einsprachigen Bevölkerung. Wer – aus welchen Beweggründen auch immer – davon fantasiert, dem sei ein Blick in Geschichtsbücher und Datenbanken empfohlen.

- 5 DER STANDARD hilft hier gern aus. Vor allem vor 200 Jahren, ab 1820, nahm das Bevölkerungswachstum in Wien Fahrt auf. Um 1800 lebten noch rund 230.000 Menschen in der Stadt, und in weniger als 100 Jahren, nämlich um 1910, hatte man die Zwei-Millionen-Marke erstmals geknackt. Die Migrantinnen und Migranten von damals kamen vor allem aus den Ländern der Böhmisches Krone (heute neben
- 10 Tschechien auch Teile Polens und Deutschlands), es waren Arbeiterinnen und Arbeiter, Menschen, die ein Handwerk erlernt hatten, Dienstbotinnen und Dienstboten, die halfen, Wien zu einer Millionenstadt zu machen.

Werte wie vor über hundert Jahren

- 15 Ab Mitte des 19. Jahrhunderts begann man damit, alle zehn Jahre Volkszählungen abzuhalten. Vergleicht man die historischen Zahlen aus Andreas Weigls Publikation "Demographischer Wandel und Modernisierung in Wien, 1700 bis 1999" mit den aktuellen der Statistik Austria, kann man feststellen, dass die im Ausland geborenen Wienerinnen und Wiener schon immer stark vertreten waren. Die Daten wurden so verglichen, dass bis 1910 zu Österreich die heutigen Bundesländer in ihren damaligen
- 20 Grenzen, nicht aber Areale der restlichen Monarchie (z. B. Ungarn oder Böhmen) gezählt werden.

So sind etwa 1856 nur 62,6 Prozent der in Wien Lebenden auch in Österreich geboren worden, 2022 waren es (ähnlich wie 1880 übrigens) 57,4 Prozent. Dazwischen gibt es

25 ein sanftes Auf und Ab mit nur wenigen markanten Ausreißern. Etwa 1923, als 70,2 Prozent der Wiener Bevölkerung Geburtsorte in Österreich hatten, oder die bisherige Spitze 1934, als es 76,1 Prozent waren. Danach verringerte sich der Prozentsatz der in Österreich geborenen Wienerinnen und Wiener jahrzehntelang kaum merklich: 2004 waren es 74,4 Prozent, 2013 dann 69,9. Wien ist seit Jahrhunderten sehr bunt.

Source: Der Standard, Michael Matzenberger, Colette M. Schmidt, 02.02.2023

<https://www.derstandard.at/story/2000143182515/wien-wie-es-wirklich-war-traditionell-vielsprachig-und-multikulturell>

## DOCUMENT C

### **Die Favoritenstraße im Zehnten: die lebendige multikulti Shopping-Meile**

Willkommen auf der Favoritenstraße, der pulsierenden Fußgängerzone im 10. Wiener Gemeindebezirk! Mit ihrer Multikulturalität und der Vielfalt der Geschäfte wird die Favoritenstraße zu Recht als multikulti Shopping-Meile bezeichnet. Hier vermischen sich alteingesessene Geschäfte, große Handelsketten und Geschäftsleute mit  
5 Migrationshintergrund zu einem einzigartigen und lebendigen Einkaufserlebnis.

#### **Vielfalt wohin das Auge sieht**

Die Favoritenstraße ist ein Ort, an dem die unterschiedlichsten Kulturen aufeinandertreffen und sich miteinander vermischen. Geschäfte mit jahrzehntelanger Tradition geben sich die Hand mit modernen Filialen großer Marken. Das Straßenbild  
10 ist geprägt von verschiedenen Sprachen, Düften und Geschmacksrichtungen aus allen Teilen der Welt. Hier findet man nicht nur typisch österreichische Produkte, sondern auch exotische Spezialitäten und Waren aus aller Welt.

#### **Ein Symbol für das gelungene Miteinander**

Geschäftsleute mit Migrationshintergrund bringen ihre besondere Erfahrung und Kultur ein und machen die Vielfalt der Straße erst aus. Hier arbeiten Menschen aus  
15 verschiedenen Ländern Hand in Hand, bereichern sich gegenseitig und schaffen eine warme und einladende Atmosphäre. Die Favoritenstraße ist eine Hauptader des Bezirks, an der man nicht nur einkaufen kann, sondern auch Inspiration findet und neue Perspektiven kennenlernt.

#### **20 Perfekt angebunden**

Die Favoritenstraße ist nicht nur für ihre kulturelle Vielfalt bekannt, sondern auch für ihre optimale Erreichbarkeit aus allen Teilen Wiens. Dank der zentralen Lage im 10. Bezirk kommen Besucherinnen und Besucher bequem mit den öffentlichen Verkehrsmitteln wie U-Bahn, Straßenbahn oder Bus an. Ausreichende  
25 Parkmöglichkeiten machen die Favoritenstraße auch für Autofahrer attraktiv.

#### **Weit mehr als eine Fußgängerzone**

Die Favoritenstraße in 1100 Wien ist ein lebendiges Abbild der kulturellen Vielfalt. Als multikulti Shopping-Meile bietet sie ihren Besuchern eine einzigartige Mischung aus  
30 althergebrachten österreichischen Geschäften, internationalen Ketten und Geschäftsleuten mit Migrationshintergrund. Und das auch noch mit einer optimalen Erreichbarkeit.

Source: Wiens Favoriten

<https://wiens-favoriten.at/shops/die-favoritenstrasse-in-1100-wien-die-lebendige-multi-kulti-shopping-meile/>

## DOCUMENT D

### Ein Stadtspaziergang mit Stefan Zweig

#### Unterwegs mit Stefan Zweig

Der Schriftsteller Stefan Zweig zählt zu den bekanntesten AutorInnen Österreichs. Da er in Wien geboren wurde und hier auch lebte, begeben wir uns heute auf einen Spaziergang durch Wien auf Zweigs Spuren. Besonders sein 1942 posthum erschienenenes Werk „Die Welt von Gestern“ wird uns dabei auf unserem Spaziergang begleiten.

#### Aufgewachsen an der Ringstraße

Geboren wurde Stefan Zweig am 28. November 1881 am Schottenring 14, wo auch unser Spaziergang seinen Anfang nimmt. Das Haus steht auch heute noch hier und eine Gedenktafel erinnert an den Autor, der hier mit seinen Eltern und seinem älteren Bruder Alfred lebte. Später zog die Familie um, allerdings nicht weit entfernt in eine Wohnung am Concordiaplatz. Dass viele von Zweigs späteren Wiener Wohnorten sich in Gehdistanz zu seinem Geburtshaus befinden, wird der Verlauf unseres Spaziergangs zeigen. In „Die Welt von Gestern“ schwelgt er in den teils unbeschwerten und schönen Erinnerungen an seine Zeit in Wien, bevor die NS-Diktatur all dies zunichte machte. Durch die Machtübernahme der Nationalsozialisten musste Zweig ins Exil fliehen und macht in seinem Vorwort zu „Die Welt von Gestern“ sein Gefühl der inneren Zerrissenheit und Heimatlosigkeit deutlich:

*„Ich bin aufgewachsen in Wien, der zweitausendjährigen übernationalen Metropole, und habe sie wie ein Verbrecher verlassen müssen, ehe sie degradiert wurde zu einer deutschen Provinzstadt. Mein literarisches Werk ist in der Sprache, in der ich es geschrieben, zu Asche gebrannt worden, in eben demselben Lande, wo meine Bücher Millionen Leser sich zu Freunden gemacht. So gehöre ich nirgends mehr hin, überall Fremder und bestenfalls Gast; auch die eigentliche Heimat, die mein Herz sich erwählt, Europa, ist mir verloren, seit es sich zum zweiten Mal selbstmörderisch zerfleischt im Bruderkriege.“ (Stefan Zweig, „Die Welt von Gestern“) [...]*

#### Zweig, der Kaffeehausliterat

Weiter geht es zur Währinger Straße und von hier aus zur Garnisongasse 10. Hier lebten die Eltern Stefan Zweigs und auch er übernachtete des Öfteren hier, als er bereits in Salzburg wohnhaft war. Wir spazieren in Richtung Universitätsstraße weiter. Hier, an der Hausnummer 11, ist heute das Café Stadtkind beheimatet. Früher befand sich an dieser Stelle jedoch das Café Beethoven, in dem auch Stefan Zweig regelmäßig zu Gast war. Zweig zählt zu den berühmten Wiener Kaffeehausliteraten, die angeregte Gespräche, inspirierende Gedanken und so manch hitzige Diskussion in den Kaffeehäusern der Stadt abhielten. So schrieb Zweig in seinem Werk „Die Welt von Gestern“ über das Wiener Kaffeehaus:

*„Aber unsere beste Bildungsstätte für alles Neue blieb das Kaffeehaus. Um dies zu verstehen, muss man wissen, dass das Wiener Kaffeehaus eine Institution besonderer Art darstellt, die mit keiner ähnlichen der Welt zu vergleichen ist. Es ist eigentlich eine Art demokratischer, jedem für eine billige Schale Kaffee zugänglicher Klub, wo jeder*

- 40 *Gast für diesen kleinen Obolus stundenlang sitzen, diskutieren, schreiben, Karten spielen, seine Post empfangen und vor allem eine unbegrenzte Zahl von Zeitungen und Zeitschriften konsumieren kann.“ (Stefan Zweig, „Die Welt von Gestern“) [...]*

Source : Stadtbekannt, Das Wiener Stadtmagazin

<https://www.stadtbekannt.at/spaziergaenge/ein-stadtspaziergang-mit-stefan-zweig/>

## DOCUMENT E



### „Multikulti“ in Wien – ein Spaziergang durch die Vielfalt der Stadt

Bei einem Bummel über den Brunnenmarkt, einem der längsten Straßenmärkte Europas, fühlt man sich wie im Urlaub. Mediterranes Lebensgefühl kommt auf durch die Delikatessen aus vielen Ländern. Rund um den Yppenplatz haben sich junge Künstler und Künstlerinnen angesiedelt. Das Straßenbild wird von muslimischen

5

Menschen vor allem mit türkischen Wurzeln geprägt. Begleiten Sie mich bei einem Rundgang inklusive Besuch einer muslimischen Gebetsstätte und Abschluss bei einem typischen türkischen Tee oder Kaffee.

10

Source: Alexandra Stolba, staatlich geprüfte Fremdenführerin, austriaguides <https://www.wien-sightseeing.at/fuehrungen/fuehrungen-detailansicht/multikulti-in-wien-ein-spaziergang-durch-die-vielfalt-der-stadt>

## Session 2025

# CAPLP CONCOURS EXTERNE

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES  
ALLEMAND – LETTRES**

## LETTRES

**ÉPREUVES D'ADMISSION  
ÉPREUVE DE LEÇON**

**Durée de la préparation : 2 heures**

**Durée de l'épreuve : 1 heure**

**Conception et animation d'une séance d'enseignement :**

Texte littéraire : Eugène IONESCO, *Le roi se meurt*, 1962, de « Il perçoit encore... » à « RIDEAU » (pages 135-137 de l'édition Gallimard - « Folio » 1973).

Vous proposerez la séance que vous aurez élaborée à partir du texte littéraire et de la question de langue. Vous aurez soin de justifier le choix du niveau de classe auquel vous destinez cette séance.

Question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel : l'étude des mots en réseaux, lignes 1 à 10, de « Il perçoit encore... » à « ... ou je vous frappe ».

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 2,5. La note 0 est éliminatoire.

## MARGUERITE

Il perçoit encore les couleurs. Des souvenirs colorés. Ce n'est pas une nature auditive. Son imagination est purement visuelle... c'est un peintre... trop partisan de la monochromie. (*Au Roi.*) Renonce aussi à cet empire. Renonce aussi aux couleurs. Cela t'égaré encore, cela te retarde. Tu ne peux plus t'attarder, tu ne peux plus t'arrêter, tu ne dois pas. (*Elle s'écarte du Roi.*) Marche tout seul, n'aie pas peur. Vas-y. (*Marguerite, dans un coin du plateau, dirige le Roi de loin.*) Ce n'est plus le jour, ce n'est plus la nuit, il n'y a plus de jour, il n'y a plus de nuit. Laisse-toi diriger par cette roue qui tourne devant toi. Ne la perds pas de vue, suis-la, pas de trop près, elle est embrasée, tu pourrais te brûler. Avance, j'écarte les broussailles, attention, ne heurte pas cette ombre qui est à ta droite... Mains gluantes, mains implorantes, bras et mains pitoyables, ne revenez pas, retirez-vous. Ne le touchez pas, ou je vous frappe ! (*Au Roi.*) Ne tourne pas la tête. Évite le précipice à ta gauche, ne crains pas ce vieux loup qui hurle... ses crocs sont en carton, il n'existe pas. (*Au loup.*) Loup, n'existe plus ! (*Au Roi.*) Ne crains pas non plus les rats. Ils ne peuvent pas mordre tes orteils. (*Aux rats.*) Rats et vipères, n'existez plus ! (*Au Roi.*) Ne te laisse pas apitoyer par le mendiant qui te tend la main... Attention à la vieille femme qui vient vers toi... Ne prends pas le verre d'eau qu'elle te tend. Tu n'as pas soif. (*A la vieille femme imaginaire.*) Il n'a pas besoin d'être désaltéré, bonne femme, il n'a pas soif. N'encombrent pas son chemin. Évanouissez-vous. (*Au Roi.*) Escalade la barrière... Le gros camion ne t'écrasera pas, c'est un mirage... Tu peux passer, passe... Mais non, les pâquerettes ne chantent pas, même si elles sont folles. J'absorbe leurs voix ; elles, je les efface !... Ne prête pas l'oreille au murmure du ruisseau. Objectivement, on ne l'entend pas. C'est aussi un faux ruisseau, c'est une fausse voix... Fausses voix, taisez-vous. (*Au Roi.*) Plus personne ne t'appelle. Sens, une dernière fois, cette fleur et jette-la. Oublie son odeur. Tu n'as plus la parole. A qui pourrais-tu parler ? Oui, c'est cela, lève le pas, l'autre. Voici la passerelle, ne crains pas le vertige. (*Le Roi avance en direction des marches du trône.*) Tiens-toi tout droit, tu n'as pas besoin de ton gourdin, d'ailleurs tu n'en as pas. Ne te baisse pas, surtout, ne tombe pas. Monte, monte. (*Le Roi commence à monter les trois ou quatre marches du trône.*) Plus haut, encore plus haut, monte, encore plus haut, encore plus haut, encore plus haut. (*Le Roi est tout près du trône.*) Tourne-toi vers moi. Regarde-moi. Regarde à travers moi. Regarde ce miroir sans image, reste droit... Donne-moi tes jambes, la droite, la gauche. (*À mesure qu'elle lui donne ces ordres, le Roi raidit ses membres.*) Donne-moi un doigt, donne-moi deux doigts... trois... quatre... cinq... les dix doigts. Abandonne-moi le bras droit, le bras gauche, la poitrine, les deux épaules et le ventre. (*Le Roi est immobile, figé comme une statue.*) Et voilà, tu vois, tu n'as plus la parole, ton cœur n'a plus besoin de battre, plus la peine de respirer. C'était une agitation bien inutile, n'est-ce pas ? Tu peux prendre place.

35 *Disparition soudaine de la reine Marguerite par la droite.*  
*Le Roi est assis sur son trône. On aura vu, pendant cette dernière scène, disparaître progressivement les portes, les fenêtres, les murs de la salle du trône. Ce jeu de décor est très important.*  
*Maintenant, il n'y a plus rien sur le plateau sauf le Roi sur son trône dans une lumière grise.*  
40 *Puis, le Roi et son trône disparaissent également.*  
*Enfin, il n'y a plus que cette lumière grise.*  
*La disparition des fenêtres, portes, murs, Roi et trône doit se faire lentement, progressivement, très nettement. Le Roi assis sur son trône doit rester visible quelque*  
45 *temps avant de sombrer dans une sorte de brume.*

RIDEAU

Eugène Ionesco, *Le roi se meurt*, 196